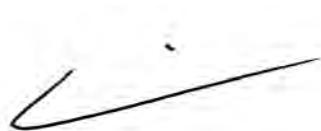


Les états financiers ci-joints ont été préparés par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA), gestionnaire des fonds de placement RBC GMA (les « fonds »), et approuvés par le conseil d'administration de RBC GMA. Nous sommes responsables de l'information contenue dans les états financiers.

Nous avons adopté des procédés et des contrôles appropriés pour nous assurer que l'information financière est préparée dans un délai raisonnable et qu'elle est fiable. Les états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité (et ils comprennent certains chiffres fondés sur des estimations et des jugements). Les méthodes comptables significatives qui, à notre avis, sont appropriées pour les fonds, sont décrites dans la note 3 des notes annexes accompagnant les états financiers.



Damon G. Williams, FSA, FICA, CFA

Chef de la direction

RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Le 8 août 2024



Heidi Johnston, CPA, CA

Chef des finances

Fonds RBC GMA

États financiers intermédiaires non audités

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas été audités par les auditeurs externes des fonds. Les auditeurs externes auditeront les états financiers annuels des fonds conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.



INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité) (en milliers de dollars)

**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
OBLIGATIONS				
Australie				
NBN Co. Ltd., 4,375 %, 15 mars 2033, EUR	6 220	9 555	9 598	
NBN Co. Ltd., 3,750 %, 22 mars 2034, EUR	5 835	8 593	8 576	
		18 148	18 174	1,1
Belgique				
Anheuser-Busch InBev S.A./N.V. 3,750 %, 22 mars 2037, EUR	5 619	8 280	8 203	
Anheuser-Busch InBev S.A./N.V. 3,950 %, 22 mars 2044, EUR	4 087	5 997	5 893	
Lonza Finance International N.V., 3,875 %, 24 avr. 2036, EUR	3 139	4 554	4 541	
UCB S.A., 4,250 %, 20 mars 2030, EUR	6 300	9 237	9 224	
		28 068	27 861	1,7
Canada				
Alimentation Couche-Tard inc., 3,647 %, 12 mai 2031, EUR	3 100	4 496	4 507	
Alimentation Couche-Tard inc., 4,011 %, 12 févr. 2036, EUR	1 623	2 354	2 348	
Enbridge Inc., 8,500 %, 15 janv. 2084, USD	4 920	6 638	7 273	
		13 488	14 128	0,9
République tchèque				
EPH Financing International A.S., 5,875 %, 30 nov. 2029, EUR	3 353	4 941	4 935	
		4 941	4 935	0,3
Danemark				
Orsted A/S, 3,625 %, 1 ^{er} mars 2026, EUR	6 590	9 475	9 672	
TDC Net A/S, 5,186 %, 2 août 2029, EUR	5 710	8 370	8 502	
TDC Net A/S, 5,618 %, 6 févr. 2030, EUR	3 915	5 706	5 906	
Vestas Wind Systems A/S, 4,125 %, 15 juin 2031, EUR	7 493	11 083	11 137	
		34 634	35 217	2,2
Finlande				
Fortum Oyj, 4,500 %, 26 mai 2033, EUR	4 765	6 941	7 273	
Nordea Bank, 3,625 %, 10 févr. 2026, EUR	640	927	936	
		7 868	8 209	0,5
France				
Alstom S.A., 5,868 %, perpétuelles, EUR	2 700	4 024	4 021	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A., 4,375 %, 2 mai 2030, EUR	7 600	11 172	11 386	
Banque Fédérative du Crédit Mutuel S.A., 4,750 %, 10 nov. 2031, EUR	5 900	8 619	9 036	
BNP Paribas S.A., 1,375 %, 28 mai 2029, EUR	7 900	8 936	10 347	
BNP Paribas S.A., 4,042 %, 10 janv. 2032, EUR	3 400	4 961	4 982	
BNP Paribas S.A., 4,750 %, 13 nov. 2032, EUR	9 300	13 645	14 231	
BNP Paribas S.A., 7,375 %, perpétuelles, EUR	3 200	5 060	4 882	
BNP Paribas S.A., 7,750 %, perpétuelles, USD	3 175	4 094	4 391	
BPCE S.A., 4,500 %, 13 janv. 2033, EUR	11 200	16 278	16 991	
BPCE S.A., 4,750 %, 14 juin 2034, EUR	3 700	5 320	5 707	
BPCE S.A., 4,250 %, 11 janv. 2035, EUR	4 500	6 514	6 673	
Crédit Agricole S.A., 4,375 %, 27 nov. 2033, EUR	3 900	5 832	5 912	
Crédit Agricole S.A., 3,750 %, 22 janv. 2034, EUR	3 900	5 729	5 707	
Crédit Agricole S.A., 4,125 %, 26 févr. 2036, EUR	3 700	5 374	5 452	
Crédit Agricole S.A., 6,500 %, perpétuelles, EUR	6 400	9 336	9 394	
Électricité de France S.A., 4,625 %, 25 janv. 2043, EUR	4 800	6 896	6 979	
Électricité de France S.A., 4,750 %, 17 juin 2044, EUR	3 600	5 275	5 285	
Électricité de France S.A., 3,375 %, perpétuelles, EUR	5 800	8 684	7 431	
Électricité de France S.A., 4,000 %, perpétuelles, EUR	3 300	4 097	4 834	
Électricité de France S.A., 5,000 %, perpétuelles, EUR	4 400	6 354	6 407	
Électricité de France S.A., 7,500 %, perpétuelles, EUR	5 200	7 354	8 159	
Engie S.A., 5,625 %, 10 avr. 2034, USD	2 400	3 248	3 270	
Engie S.A., 4,250 %, 6 sept. 2034, EUR	4 900	7 227	7 339	



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
France (suite)				
Engie S.A., 4,500 %, 6 sept. 2042, EUR	3 400	4 963	5 047	
Indigo Group SAS, 4,500 %, 18 avr. 2030, EUR	5 400	7 696	8 089	
Société Générale S.A., 7,875 %, perpétuelles, EUR	5 500	7 941	8 213	
Société Générale S.A., 9,375 %, perpétuelles, USD	3 470	4 621	4 812	
TDF Infrastructure SASU, 5,625 %, 21 juill. 2028, EUR	4 000	5 918	6 126	
TotalEnergies SE, 2,625 %, perpétuelles, EUR	1 444	1 792	2 088	
		196 960	203 191	12,4
Allemagne				
Bayer AG, 4,625 %, 26 mai 2033, EUR	2 776	4 013	4 179	
Bayer AG, 6,625 %, 25 sept. 2083, EUR	4 000	5 715	5 938	
Bayer AG, 7,000 %, 25 sept. 2083, EUR	3 600	5 132	5 454	
Commerzbank AG, 4,625 %, 17 janv. 2031, EUR	2 600	3 801	3 885	
Commerzbank AG, 6,125 %, perpétuelles, EUR	4 200	6 111	6 105	
Deutsche Bank AG, 6,750 %, perpétuelles, EUR	400	569	565	
Deutsche Bank AG, 8,125 %, perpétuelles, EUR	3 600	5 377	5 317	
Deutsche Bank AG, 1,750 %, 19 nov. 2030, EUR	7 400	10 305	9 542	
Deutsche Bank AG, 10,000 %, perpétuelles, EUR	2 800	3 818	4 418	
Deutsche Post AG, 3,500 %, 25 mars 2036, EUR	8 796	12 849	12 639	
HOCHTIEF AG, 4,250 %, 31 mai 2030, EUR	9 495	14 021	14 015	
Robert Bosch GmbH, 4,000 %, 2 juin 2035, EUR	5 100	7 462	7 619	
Robert Bosch GmbH, 4,375 %, 2 juin 2043, EUR	6 000	8 739	8 966	
Traton Finance Luxembourg S.A., 0,125 %, 24 mars 2025, EUR	9 800	13 690	13 976	
Volkswagen Financial Services AG, 3,875 %, 10 sept. 2030, EUR	4 468	6 613	6 545	
Volkswagen Leasing GmbH, 3,875 %, 11 oct. 2028, EUR	6 435	9 389	9 468	
Volkswagen Leasing GmbH, 4,000 %, 11 avr. 2031, EUR	2 625	3 811	3 871	
		121 415	122 502	7,5
Irlande				
Avolon Holdings Funding Ltd., 2,125 %, 21 févr. 2026, USD	11 965	14 499	15 394	
Smurfit Kappa Treasury ULC, 5,438 %, 3 avr. 2034, USD	3 700	5 027	5 020	
Smurfit Kappa Treasury ULC, 5,777 %, 3 avr. 2054, USD	2 339	3 178	3 185	
		22 704	23 599	1,4
Italie				
ASTM S.p.A., 1,500 %, 25 janv. 2030, EUR	3 947	5 094	5 081	
Autostrade per l'Italia S.p.A., 2,000 %, 4 déc. 2028, EUR	2 798	3 814	3 781	
Autostrade per l'Italia S.p.A., 2,000 %, 15 janv. 2030, EUR	12 274	15 997	16 123	
Autostrade per l'Italia S.p.A., 4,250 %, 28 juin 2032, EUR	1 706	2 474	2 469	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 5,125 %, 29 août 2031, EUR	4 980	7 271	7 821	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 5,625 %, 8 mars 2033, EUR	6 560	9 418	10 525	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 8,248 %, 21 nov. 2033, USD	6 510	8 714	9 828	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 5,875 %, perpétuelles, EUR	1 350	1 974	1 893	
Intesa Sanpaolo S.p.A., 9,125 %, perpétuelles, EUR	3 630	5 319	5 883	
UniCredit S.p.A., 4,200 %, 11 juin 2034, EUR	7 790	11 581	11 199	
		71 656	74 603	4,6
Japon				
East Japan Railway Co., 4,389 %, 5 sept. 2043, EUR	481	718	730	
Nissan Motor Co. Ltd., 4,810 %, 17 sept. 2030, USD	4 107	5 428	5 222	
		6 146	5 952	0,4
Luxembourg				
Bevco Lux S.a.r.l., 1,000 %, 16 janv. 2030, EUR	2 370	2 970	2 961	
Eurofins Scientific SE, 4,750 %, 6 sept. 2030, EUR	3 525	5 199	5 194	
Eurofins Scientific SE, 6,750 %, perpétuelles, EUR	4 307	6 206	6 368	
		14 375	14 523	0,9
Mexique				
Obligations mexicaines, 5,500 %, 4 mars 2027, MXN	11 763	82 114	78 313	
Obligations mexicaines, 8,500 %, 1 ^{er} mars 2029, MXN	1 843	13 111	12 976	
Obligations mexicaines, 8,500 %, 31 mai 2029, MXN	2 840	22 008	20 027	



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Mexique (suite)				
Obligations mexicaines, 7,750 %, 29 mai 2031, MXN	2 180	13 452	14 579	
Obligations mexicaines, 7,500 %, 26 mai 2033, MXN	524	3 541	3 376	
Obligations internationales du gouvernement du Mexique, 4,000 %, 15 mars 2115, EUR	26 057	38 946	28 144	
		173 172	157 415	9,6
Pays-Bas				
Abertis Infraestructuras Finance B.V., 3,248 %, perpétuelles, EUR	3 100	4 338	4 428	
Achmea B.V., 5,625 %, 2 nov. 2044, EUR	3 800	5 525	5 599	
Cooperatieve Rabobank U.A., 4,875 %, perpétuelles, EUR	2 200	2 853	3 024	
ING Groep N.V., 4,750 %, 23 mai 2034, EUR	1 800	2 620	2 793	
JAB Holdings B.V., 5,000 %, 12 juin 2033, EUR	4 900	7 104	7 596	
JAB Holdings B.V., 4,375 %, 25 avr. 2034, EUR	6 000	8 778	8 837	
MSD Netherlands Capital B.V., 3,500 %, 30 mai 2037, EUR	4 831	7 111	6 979	
MSD Netherlands Capital B.V., 3,700 %, 30 mai 2044, EUR	4 529	6 672	6 486	
MSD Netherlands Capital B.V., 3,750 %, 30 mai 2054, EUR	2 517	3 696	3 586	
Pluxee N.V., 3,750 %, 4 sept. 2032, EUR	9 600	13 929	13 838	
Prosus N.V., 1,288 %, 13 juill. 2029, EUR	3 759	4 915	4 734	
Prosus N.V., 1,985 %, 13 juill. 2033, EUR	4 522	5 743	5 225	
RELX Finance B.V., 3,375 %, 20 mars 2033, EUR	4 249	6 220	6 114	
Sartorius Finance B.V., 4,375 %, 14 sept. 2029, EUR	3 700	5 407	5 556	
Sartorius Finance B.V., 4,500 %, 14 sept. 2032, EUR	1 300	1 887	1 960	
Sartorius Finance B.V., 4,875 %, 14 sept. 2035, EUR	2 700	3 929	4 121	
Siemens Financieringsmaatschappij N.V., 3,375 %, 22 févr. 2037, EUR	4 900	7 028	7 012	
Siemens Financieringsmaatschappij N.V., 3,625 %, 22 févr. 2044, EUR	3 600	5 153	5 113	
Stellantis N.V., 3,750 %, 19 mars 2036, EUR	3 180	4 638	4 509	
Swisscom Finance B.V., 3,500 %, 29 nov. 2031, EUR	4 221	6 228	6 206	
Swisscom Finance B.V., 3,625 %, 29 nov. 2036, EUR	5 530	8 102	8 044	
TenneT Holding B.V., 4,875 %, perpétuelles, EUR	7 988	11 753	11 682	
Upjohn Finance B.V., 1,908 %, 23 juin 2032, EUR	12 986	16 930	15 955	
Wintershall Dea Finance 2 B.V., 2,499 %, perpétuelles, EUR	4 400	6 015	6 041	
Wintershall Dea Finance 2 B.V., 3,000 %, perpétuelles, EUR	6 100	8 151	7 951	
Wintershall Dea Finance B.V., 1,332 %, 25 sept. 2028, EUR	5 600	6 708	7 364	
Wintershall Dea Finance B.V., 1,823 %, 25 sept. 2031, EUR	2 500	3 520	3 089	
		174 953	173 842	10,6
Norvège				
Var Energi ASA, 7,862 %, 15 nov. 2083, EUR	5 660	8 364	9 012	
		8 364	9 012	0,5
Roumanie				
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 6,625 %, 17 févr. 2028, USD	3 070	4 153	4 292	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,875 %, 26 mai 2028, EUR	1 827	2 434	2 524	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 5,875 %, 30 janv. 2029, USD	5 910	7 919	8 037	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 1,750 %, 13 juill. 2030, EUR	5 173	5 732	6 193	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,124 %, 16 juill. 2031, EUR	2 838	3 512	3 354	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,000 %, 28 janv. 2032, EUR	2 041	1 989	2 336	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,000 %, 14 avr. 2033, EUR	5 359	5 002	5 897	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 3,875 %, 29 oct. 2035, EUR	1 548	1 899	1 915	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 5,625 %, 22 févr. 2036, EUR	4 887	7 024	6 982	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 3,375 %, 8 févr. 2038, EUR	1 274	1 438	1 427	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,625 %, 2 déc. 2040, EUR	12 599	17 278	12 034	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,750 %, 14 avr. 2041, EUR	10 773	10 344	10 249	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 2,875 %, 13 avr. 2042, EUR	11 688	14 650	11 153	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 4,625 %, 3 avr. 2049, EUR	3 882	4 668	4 680	
Obligations internationales du gouvernement de la Roumanie, 3,375 %, 28 janv. 2050, EUR	6 219	5 643	6 070	
		93 685	87 143	5,3
Afrique du Sud				
Obligations du gouvernement de la République sud-africaine, 9,000 %, 31 janv. 2040, ZAR	67 688	3 742	4 016	
Obligations du gouvernement de la République sud-africaine, 8,750 %, 31 janv. 2044, ZAR	556 050	30 220	31 364	
		33 962	35 380	2,2



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Espagne				
Banco Bilbao Vizcaya Argentaria S.A., 6,033 %, 13 mars 2035, USD	6 000	8 156	8 192	
Banco de Sabadell S.A., 5,750 %, perpétuelles, EUR	6 200	8 528	8 886	
Banco Santander S.A., 4,875 %, 18 oct. 2031, EUR	8 100	11 615	12 546	
CaixaBank S.A., 6,840 %, 13 sept. 2034, USD	8 790	11 989	12 707	
CaixaBank S.A., 5,875 %, perpétuelles, EUR	3 800	5 659	5 461	
CaixaBank S.A., 7,500 %, perpétuelles, EUR	4 000	5 836	6 102	
Cepsa Finance S.A., 4,125 %, 11 avr. 2031, EUR	5 800	8 483	8 331	
FCC Servicios Medio Ambiente Holding SAU, 5,250 %, 30 oct. 2029, EUR	1 529	2 351	2 371	
Iberdrola Finanzas S.A., 4,871 %, perpétuelles, EUR	4 600	6 736	6 853	
Werfen S.A., 4,250 %, 3 mai 2030, EUR	4 900	7 113	7 229	
		76 466	78 678	4,8
Suisse				
Credit Suisse Group AG, 9,750 %, perpétuelles, USD	3 160	4 114	–	
UBS Group AG, 7,750 %, 1 ^{er} mars 2029, EUR	2 789	3 844	4 619	
UBS Group AG, 2,875 %, 2 avr. 2032, EUR	12 945	16 375	17 752	
UBS Group AG, 9,016 %, 15 nov. 2033, USD	2 140	2 960	3 531	
		27 293	25 902	1,6
Royaume-Uni				
Aptiv Plc. / Aptiv Global Financing Ltd., 4,250 %, 11 juin 2036, EUR	5 916	8 779	8 573	
Barclays Plc., 4,506 %, 31 janv. 2033, EUR	5 290	7 718	7 907	
Barclays Plc., 5,262 %, 29 janv. 2034, EUR	5 082	7 058	7 966	
Barclays Plc., 5,851 %, 21 mars 2035, GBP	4 170	7 197	7 212	
Barclays Plc., 4,347 %, 8 mai 2035, EUR	3 100	4 541	4 552	
Barclays Plc., 4,973 %, 31 mai 2036, EUR	2 510	3 727	3 696	
Barclays Plc., 6,375 %, perpétuelles, GBP	4 126	6 821	6 954	
Barclays Plc., 9,250 %, perpétuelles, GBP	3 360	5 480	6 034	
Centrica Plc., 6,500 %, 21 mai 2055, GBP	2 567	4 412	4 489	
CK Hutchison Group Telecom Finance S.A., 2,625 %, 17 oct. 2034, GBP	4 076	4 912	5 153	
DS Smith Plc., 4,500 %, 27 juill. 2030, EUR	3 049	4 605	4 617	
HSBC Holdings Plc., 4,787 %, 10 mars 2032, EUR	3 640	5 304	5 592	
HSBC Holdings Plc., 4,856 %, 23 mai 2033, EUR	7 860	11 528	12 161	
HSBC Holdings Plc., 4,599 %, 22 mars 2035, EUR	3 780	5 562	5 555	
Motability Operations Group Plc., 4,000 %, 17 janv. 2030, EUR	3 735	5 524	5 541	
Motability Operations Group Plc., 3,875 %, 24 janv. 2034, EUR	3 973	5 795	5 764	
Motability Operations Group Plc., 4,250 %, 17 juin 2035, EUR	6 045	8 904	8 970	
Nationwide Building Society, 5,750 %, perpétuelles, GBP	1 225	2 035	1 996	
Vodafone Group Plc., 8,000 %, 30 août 2086, GBP	5 907	9 883	10 975	
		119 785	123 707	7,6
États-Unis				
AGCO Corp., 5,800 %, 21 mars 2034	3 920	5 311	5 345	
AT&T Inc., 4,300 %, 18 nov. 2034, EUR	1 133	1 620	1 719	
Bank of America Corp., 4,700 %, 22 sept. 2026, EUR	2 935	3 807	4 332	
Bank of America Corp., 5,468 %, 23 janv. 2035	5 380	7 260	7 355	
Becton Dickinson & Co., 3,828 %, 7 juin 2032, EUR	3 671	5 463	5 406	
Becton Dickinson Euro Finance S.a.r.l., 4,029 %, 7 juin 2036, EUR	6 766	10 068	9 933	
Berry Global Inc., 1,000 %, 15 janv. 2025, EUR	1 182	1 451	1 702	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 6,550 %, 1 ^{er} juin 2034	4 340	5 923	5 944	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 3,500 %, 1 ^{er} juin 2041	5 191	5 855	4 775	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 3,850 %, 1 ^{er} avr. 2061	4 279	4 764	3 423	
Charter Communications Operating LLC / Charter Communications Operating Capital, 4,400 %, 1 ^{er} déc. 2061	6 897	7 571	6 163	
Comerica Inc., 5,982 %, 30 janv. 2030	3 930	5 295	5 299	
Ford Motor Credit Co. LLC, 4,445 %, 14 févr. 2030, EUR	4 577	6 640	6 755	
Foundry JV Holdco LLC, 6,250 %, 25 janv. 2035	7 240	9 879	10 126	



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

	Valeur nominale (en milliers)	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
États-Unis (suite)				
Global Payments Inc., 4,875 %, 17 mars 2031, EUR	7 299	10 653	11 061	
Humana Inc., 5,750 %, 15 avr. 2054	2 350	3 167	3 101	
Intel Corp., 5,700 %, 10 févr. 2053	4 603	6 168	6 194	
J.P. Morgan Chase & Co. 3,761 %, 21 mars 2034, EUR	5 970	8 784	8 698	
Medtronic Inc., 4,150 %, 15 oct. 2043, EUR	6 560	9 727	9 789	
Medtronic Inc., 4,150 %, 15 oct. 2053, EUR	4 360	6 437	6 472	
Morgan Stanley, 3,955 %, 21 mars 2035, EUR	3 880	5 709	5 654	
National Grid North America Inc., 4,668 %, 12 sept. 2033, EUR	7 666	11 427	11 685	
Tapestry Inc., 7,700 %, 27 nov. 2030	3 755	5 123	5 370	
Tapestry Inc., 7,850 %, 27 nov. 2033	3 480	4 737	5 017	
Utah Acquisition Sub, Inc., 5,250 %, 15 juin 2046	450	483	507	
Veralto Corp., 4,150 %, 19 sept. 2031, EUR	5 218	7 764	7 748	
Viatis Inc., 4,000 %, 22 juin 2050	5 265	4 703	4 851	
Visa Inc., 1,500 %, 15 juin 2026, EUR	5 181	6 585	7 337	
Warnermedia Holdings Inc., 5,050 %, 15 mars 2042	3 264	3 939	3 634	
Warnermedia Holdings Inc., 5,141 %, 15 mars 2052	4 463	5 341	4 757	
Warnermedia Holdings Inc., 5,391 %, 15 mars 2062	4 065	4 861	4 344	
		186 515	184 496	11,3
TOTAL OBLIGATIONS		1 434 598	1 428 469	87,4
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		—	4 189	0,3
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS À TERME NORMALISÉS (ANNEXE A)		—	(3 825)	(0,2)
GAIN LATENT SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		—	31 831	1,9
PERTE LATENTE SUR LES CONTRATS DE CHANGE (ANNEXE B)		—	(14 844)	(0,9)
GAIN LATENT SUR LES SWAPS SUR DÉFAILLANCE (ANNEXE C)		3 545	3 402	0,2
PERTE LATENTE SUR LES SWAPS SUR DÉFAILLANCE (ANNEXE C)		(33 578)	(30 620)	(1,9)
MONTANT À RECEVOIR SUR LES SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT OUVERTS (ANNEXE D)		—	5 232	0,3
MONTANT À PAYER SUR LES SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT OUVERTS (ANNEXE D)		(7)	(26 627)	(1,6)
TOTAL DU PORTEFEUILLE		1 404 558	1 397 207	85,5
MARGE À RECEVOIR			156 769	9,6
AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			80 649	4,9
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES			1 634 625	100,0

ANNEXE A

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Gain latent (\$)
Contrat à terme normalisé Euro-O.A.T., septembre 2024 à 123,12 EUR chacun	(473)	(87 548)	974
Contrat à terme normalisé Euro-Bund, septembre 2024 à 131,62 EUR chacun	710	136 168	1 886
Contrat à terme normalisé Euro-Schatz, septembre 2024 à 105,70 EUR chacun	24	3 756	14
Contrats à terme normalisés sur obligations du gouvernement du Japon à 10 ans, septembre 2024 à 142,86 JPY chacun	(92)	(115 489)	209
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 2 ans, septembre 2024 à 102,11 USD chacun	1 183	328 692	966
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations des États-Unis à 10 ans, septembre 2024 à 113,53 USD chacun	93	14 267	140
Gain latent		279 846	4 189

ANNEXE A (suite)

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrat à terme normalisé Ultra sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis CME, septembre 2024 à 125,34 USD chacun	(714)	(120 750)	(1 366)
Contrat à terme normalisé Euro-Bobl, septembre 2024 à 116,44 EUR chacun	(228)	(39 109)	(324)
Contrat à terme normalisé sur obligations à 30 ans Euro-Buxl, septembre 2024 à 130,24 EUR chacun	(353)	(67 335)	(968)
Contrat à terme normalisé sur obligations à long terme du Trésor des États-Unis, septembre 2024 à 118,31 USD chacun	(275)	(43 602)	(793)
Contrat à terme normalisé sur obligations du Royaume-Uni, septembre 2024 à 97,57 GBP chacun	(63)	(10 680)	(39)
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 5 ans, septembre 2024 à 106,58 USD chacun	(245)	(35 331)	(296)



FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES MONDIALES BLUEBAY (CANADA)

Le 30 juin 2024

ANNEXE A (suite)

Contrats à terme normalisés

	Nombre de contrats	Valeur contractuelle (\$)	Perte latente (\$)
Contrat à terme normalisé sur obligations des États-Unis à 10 ans, septembre 2024 à 109,98 USD chacun	(29)	(4 313)	(39)
Perte latente		(321 120)	(3 825)
TOTAL DES CONTRATS À TERME NORMALISÉS		(41 274)	364

ANNEXE B

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 129 GBP, vente 220 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	3
Achat 188 USD, vente 255 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	2
Achat 2 998 CAD, vente 2 045 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	1
Achat 125 GBP, vente 212 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	3
Achat 12 178 USD, vente 203 925 MXN à 1,3674	17 juill. 2024	1 455
Achat 1 155 CAD, vente 126 600 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	75
Achat 512 787 CAD, vente 347 266 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	3 766
Achat 3 894 USD, vente 5 238 114 KRW à 1,3674	17 juill. 2024	129
Achat 604 GBP, vente 1 035 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	8
Achat 7 277 USD, vente 9 792 032 KRW à 1,3674	17 juill. 2024	238
Achat 15 123 USD, vente 13 893 EUR à 1,3674	17 juill. 2024	316
Achat 501 961 CAD, vente 340 000 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	3 590
Achat 2 926 CAD, vente 320 987 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	189
Achat 1 453 CAD, vente 984 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	11
Achat 11 972 USD, vente 86 336 CNH à 1,3674	17 juill. 2024	172
Achat 37 459 CAD, vente 460 520 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	3 140
Achat 23 753 USD, vente 90 428 959 COP à 1,3674	17 juill. 2024	2 799
Achat 37 592 CAD, vente 460 520 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	3 272
Achat 37 519 CAD, vente 460 520 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	3 198
Achat 195 USD, vente 264 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	2
Achat 503 USD, vente 681 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	7
Achat 37 591 CAD, vente 460 520 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	3 271
Achat 1 412 CAD, vente 955 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	13
Achat 1 973 USD, vente 32 958 MXN à 1,3674	17 juill. 2024	242
Achat 275 USD, vente 373 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	4
Achat 11 840 USD, vente 10 947 EUR à 1,3674	17 juill. 2024	145
Achat 3 948 USD, vente 65 934 MXN à 1,3674	17 juill. 2024	484
Achat 472 GBP, vente 811 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	4
Achat 1 297 CAD, vente 143 100 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	77
Achat 352 USD, vente 481 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	-
Achat 1 243 CAD, vente 136 393 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	80
Achat 649 GBP, vente 1 111 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	10
Achat 3 908 CAD, vente 2 650 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	23
Achat 3 050 ZAR, vente 220 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	9
Achat 2 174 CAD, vente 1 573 USD à 1,3674	17 juill. 2024	22
Achat 2 117 ZAR, vente 153 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	7
Achat 2 089 CAD, vente 1 420 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	8
Achat 89 GBP, vente 151 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	2
Achat 2 118 CAD, vente 1 443 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	3
Achat 225 GBP, vente 380 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	9
Achat 76 EUR, vente 111 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	-
Achat 202 GBP, vente 343 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	7
Achat 937 CAD, vente 11 817 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	56

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 1 205 CAD, vente 820 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	2
Achat 1 246 CAD, vente 850 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	-
Achat 1 262 CAD, vente 141 580 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	55
Achat 1 352 CAD, vente 919 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	5
Achat 7 205 CAD, vente 4 900 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	22
Achat 11 060 EUR, vente 1 844 698 JPY à 1,4658	17 juill. 2024	487
Achat 15 544 CAD, vente 10 600 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	6
Achat 359 EUR, vente 525 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	1
Achat 617 USD, vente 841 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	2
Achat 55 688 ZAR, vente 2 950 USD à 0,0751	17 juill. 2024	145
Achat 11 060 EUR, vente 1 846 025 JPY à 1,4658	17 juill. 2024	475
Achat 230 GBP, vente 394 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	3
Achat 1 404 CAD, vente 954 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	6
Achat 6 038 CAD, vente 4 100 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	28
Achat 398 GBP, vente 682 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	5
Achat 2 037 CAD, vente 25 442 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	141
Achat 680 GBP, vente 1 165 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	11
Achat 5 764 CAD, vente 3 900 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	47
Achat 2 483 CAD, vente 1 685 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	13
Achat 2 321 CAD, vente 263 797 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	72
Achat 156 USD, vente 213 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	1
Achat 227 USD, vente 309 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	1
Achat 453 GBP, vente 781 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	3
Achat 1 764 CAD, vente 1 192 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	18
Achat 329 USD, vente 447 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	2
Achat 1 523 CAD, vente 1 030 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	15
Achat 8 124 CAD, vente 108 150 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	7
Achat 1 323 CAD, vente 150 174 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	42
Achat 3 580 USD, vente 65 214 ZAR à 1,3674	17 juill. 2024	1
Achat 1 660 ZAR, vente 123 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	2
Achat 4 780 ZAR, vente 354 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	5
Achat 1 884 CAD, vente 1 265 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	31
Achat 24 495 CAD, vente 16 500 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	309
Achat 2 540 ZAR, vente 189 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	2
Achat 2 075 CAD, vente 1 192 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	15
Achat 2 500 USD, vente 3 415 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	4
Achat 21 221 CAD, vente 14 300 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	260
Achat 2 251 CAD, vente 1 517 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	28
Achat 2 329 CAD, vente 264 828 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	71
Achat 6 780 ZAR, vente 497 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	12
Achat 90 075 ZAR, vente 4 793 USD à 0,0751	17 juill. 2024	207
Achat 2 140 USD, vente 8 428 881 COP à 1,3674	17 juill. 2024	159
Achat 1 999 USD, vente 7 828 718 COP à 1,3674	17 juill. 2024	163
Achat 8 574 ZAR, vente 617 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	27
Achat 54 352 ZAR, vente 2 876 USD à 0,0751	17 juill. 2024	147
Achat 1 072 CAD, vente 14 131 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	19
Achat 11 234 CAD, vente 7 550 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	167
Achat 43 338 ZAR, vente 2 301 USD à 0,0751	17 juill. 2024	107
Achat 1 317 CAD, vente 753 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	15
Achat 10 540 CHF, vente 10 950 EUR à 1,5256	17 juill. 2024	28
Achat 26 178 MXN, vente 1 943 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	8
Achat 1 609 CAD, vente 1 086 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	17
Achat 14 100 MXN, vente 1 051 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	-
Achat 43 046 ZAR, vente 2 301 USD à 0,0751	17 juill. 2024	85
Achat 1 639 CAD, vente 185 915 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	54
Achat 123 873 MXN, vente 6 575 USD à 0,0745	17 juill. 2024	240
Achat 16 010 MXN, vente 1 157 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	36



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Gain latent (\$)
Achat 123 053 MXN, vente 6 575 USD à 0,0745	17 juill. 2024	179
Achat 51 734 ZAR, vente 2 814 USD à 0,0751	17 juill. 2024	36
Achat 75 223 ZAR, vente 4 089 USD à 0,0751	17 juill. 2024	55
Achat 9 504 CAD, vente 6 400 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	122
Achat 1 264 CAD, vente 920 USD à 1,3674	17 juill. 2024	7
Achat 3 062 USD, vente 2 833 457 CLP à 1,3674	17 juill. 2024	70
Achat 16 480 EUR, vente 2 785 656 JPY à 1,4658	17 juill. 2024	410
Achat 5 613 USD, vente 5 196 910 CLP à 1,3674	17 juill. 2024	125
Achat 3 166 USD, vente 2 974 050 CLP à 1,3674	17 juill. 2024	8
Achat 14 729 USD, vente 11 615 GBP à 1,3674	17 juill. 2024	61
Achat 7 730 MXN, vente 573 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	4
Achat 2 105 CAD, vente 27 740 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	23
Achat 2 541 CAD, vente 1 728 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	8
Achat 1 381 CAD, vente 18 482 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	3
Achat 2 028 CAD, vente 1 382 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	2
Achat 1 251 CAD, vente 145 412 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	11
Achat 829 CAD, vente 10 984 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	10
Achat 324 EUR, vente 474 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	-
Achat 1 964 MXN, vente 146 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	1
Achat 1 516 CAD, vente 1 034 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	1
Achat 1 735 CAD, vente 1 003 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	2
Achat 19 300 MXN, vente 1 047 USD à 0,0745	17 juill. 2024	7

31 831

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 51 957 JPY, vente 473 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(29)
Achat 3 135 CAD, vente 1 842 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(49)
Achat 4 192 MXN, vente 337 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(24)
Achat 1 621 CAD, vente 1 198 USD à 1,3674	17 juill. 2024	(17)
Achat 1 214 MXN, vente 98 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(7)
Achat 15 193 374 KRW, vente 11 336 USD à 0,0010	17 juill. 2024	(432)
Achat 10 494 685 COP, vente 2 729 USD à 0,0003	17 juill. 2024	(287)
Achat 13 557 EUR, vente 11 671 GBP à 1,4658	17 juill. 2024	(305)
Achat 3 531 693 JPY, vente 21 753 EUR à 0,0085	17 juill. 2024	(1 779)
Achat 35 406 CAD, vente 20 642 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(280)
Achat 4 451 CAD, vente 3 288 USD à 1,3674	17 juill. 2024	(45)
Achat 189 058 CAD, vente 138 796 USD à 1,3674	17 juill. 2024	(736)
Achat 1 164 CAD, vente 679 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(10)
Achat 20 854 CAD, vente 288 479 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	(797)
Achat 20 842 CAD, vente 288 479 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	(809)
Achat 7 141 MXN, vente 581 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(49)
Achat 3 985 MXN, vente 326 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(28)
Achat 15 639 341 COP, vente 4 094 USD à 0,0003	17 juill. 2024	(465)
Achat 7 581 697 COP, vente 1 986 USD à 0,0003	17 juill. 2024	(227)
Achat 12 468 440 COP, vente 3 272 USD à 0,0003	17 juill. 2024	(382)
Achat 2 177 CAD, vente 1 269 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(16)
Achat 9 302 MXN, vente 762 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(68)
Achat 1 433 CAD, vente 837 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(14)
Achat 3 292 USD, vente 62 617 ZAR à 1,3674	17 juill. 2024	(198)
Achat 4 459 USD, vente 84 699 ZAR à 1,3674	17 juill. 2024	(259)
Achat 4 020 USD, vente 76 350 ZAR à 1,3674	17 juill. 2024	(234)
Achat 28 781 JPY, vente 261 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(15)
Achat 330 EUR, vente 486 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(3)
Achat 3 178 MXN, vente 254 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(17)
Achat 9 800 EUR, vente 14 403 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(38)
Achat 1 886 CAD, vente 1 098 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(11)

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 8 845 MXN, vente 711 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(51)
Achat 1 972 USD, vente 2 717 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(20)
Achat 100 223 MXN, vente 5 830 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(503)
Achat 647 EUR, vente 952 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(4)
Achat 1 424 USD, vente 1 956 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(9)
Achat 258 USD, vente 354 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(1)
Achat 43 008 JPY, vente 386 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(19)
Achat 13 109 CAD, vente 8 950 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	(11)
Achat 469 USD, vente 643 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(1)
Achat 4 000 USD, vente 5 480 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(10)
Achat 832 USD, vente 1 137 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	-
Achat 971 CAD, vente 16 790 CZK à 0,0585	17 juill. 2024	(12)
Achat 1 192 CAD, vente 814 EUR à 1,4658	17 juill. 2024	(1)
Achat 1 766 CAD, vente 1 033 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(19)
Achat 3 033 MXN, vente 238 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(12)
Achat 3 201 MXN, vente 252 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(13)
Achat 70 105 JPY, vente 620 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(21)
Achat 760 EUR, vente 1 114 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	-
Achat 190 USD, vente 260 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(1)
Achat 40 010 JPY, vente 353 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(11)
Achat 207 USD, vente 284 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	-
Achat 1 202 CAD, vente 16 472 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	(35)
Achat 70 835 MXN, vente 4 162 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(412)
Achat 3 402 CAD, vente 2 500 USD à 1,3674	17 juill. 2024	(17)
Achat 126 EUR, vente 185 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(1)
Achat 48 870 MXN, vente 2 871 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(284)
Achat 14 262 MXN, vente 833 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(75)
Achat 28 518 MXN, vente 1 665 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(151)
Achat 11 624 JPY, vente 105 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(5)
Achat 112 039 JPY, vente 998 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(42)
Achat 61 USD, vente 84 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	-
Achat 4 413 MXN, vente 356 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(26)
Achat 1 071 MXN, vente 86 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(6)
Achat 51 340 842 IDR, vente 3 212 USD à 0,0001	17 juill. 2024	(100)
Achat 48 412 CNH, vente 6 740 USD à 0,1876	17 juill. 2024	(133)
Achat 36 917 CNH, vente 5 141 USD à 0,1876	17 juill. 2024	(103)
Achat 51 421 122 IDR, vente 3 212 USD à 0,0001	17 juill. 2024	(93)
Achat 40 128 771 IDR, vente 2 508 USD à 0,0001	17 juill. 2024	(75)
Achat 17 917 JPY, vente 159 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(6)
Achat 367 EUR, vente 543 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(6)
Achat 3 277 CAD, vente 1 900 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(8)
Achat 84 117 JPY, vente 742 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(25)
Achat 10 000 EUR, vente 14 805 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(147)
Achat 972 CAD, vente 563 GBP à 1,7288	17 juill. 2024	(1)
Achat 12 000 EUR, vente 17 767 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(177)
Achat 20 746 JPY, vente 183 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(6)
Achat 1 167 CAD, vente 15 619 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	(5)
Achat 5 499 CAD, vente 73 732 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	(36)
Achat 4 000 EUR, vente 5 932 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(68)
Achat 328 USD, vente 449 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	-
Achat 5 090 USD, vente 93 298 ZAR à 1,3674	17 juill. 2024	(42)
Achat 1 790 USD, vente 33 905 ZAR à 1,3674	17 juill. 2024	(97)
Achat 62 073 JPY, vente 542 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(13)
Achat 869 EUR, vente 1 288 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(14)
Achat 24 824 JPY, vente 221 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(9)
Achat 4 000 EUR, vente 5 962 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(98)
Achat 8 249 MXN, vente 626 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(11)



Le 30 juin 2024

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 313 EUR, vente 465 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(7)
Achat 274 GBP, vente 478 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	(4)
Achat 159 030 JPY, vente 941 EUR à 0,0085	17 juill. 2024	(23)
Achat 420 GBP, vente 734 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	(8)
Achat 10 900 EUR, vente 10 553 CHF à 1,4658	17 juill. 2024	(122)
Achat 117 064 JPY, vente 1 032 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(34)
Achat 178 EUR, vente 265 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(4)
Achat 36 231 MXN, vente 2 811 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(110)
Achat 72 GBP, vente 125 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	(1)
Achat 25 565 MXN, vente 1 986 CAD à 0,0745	17 juill. 2024	(80)
Achat 1 007 EUR, vente 1 503 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(27)
Achat 65 158 JPY, vente 574 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(19)
Achat 5 800 USD, vente 7 933 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(2)
Achat 78 128 JPY, vente 691 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(24)
Achat 110 GBP, vente 192 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	(2)
Achat 9 000 USD, vente 12 367 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(60)
Achat 1 008 CAD, vente 13 647 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	(9)
Achat 1 669 CAD, vente 22 589 ZAR à 0,0751	17 juill. 2024	(27)
Achat 52 796 JPY, vente 464 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(13)
Achat 156 857 JPY, vente 1 378 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(41)
Achat 99 EUR, vente 147 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(2)
Achat 2 775 192 JPY, vente 16 400 EUR à 0,0085	17 juill. 2024	(382)
Achat 964 GBP, vente 1 690 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	(25)
Achat 13 799 EUR, vente 14 800 USD à 1,4658	17 juill. 2024	(12)
Achat 1 271 CAD, vente 17 284 MXN à 0,0745	17 juill. 2024	(17)
Achat 11 615 GBP, vente 14 800 USD à 1,7288	17 juill. 2024	(159)
Achat 10 464 JPY, vente 63 EUR à 0,0085	17 juill. 2024	(2)
Achat 11 671 GBP, vente 13 790 EUR à 1,7288	17 juill. 2024	(37)
Achat 792 GBP, vente 1 377 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	(9)
Achat 1 644 EUR, vente 2 421 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(11)
Achat 178 824 JPY, vente 1 565 CAD à 0,0085	17 juill. 2024	(40)
Achat 11 041 EUR, vente 11 850 USD à 1,4658	17 juill. 2024	(20)
Achat 578 EUR, vente 852 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(5)
Achat 512 USD, vente 703 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(3)
Achat 226 USD, vente 309 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	(1)
Achat 99 GBP, vente 172 CAD à 1,7288	17 juill. 2024	(2)
Achat 225 024 ZAR, vente 17 094 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	(205)
Achat 342 EUR, vente 504 CAD à 1,4658	17 juill. 2024	(3)
Achat 111 USD, vente 152 CAD à 1,3674	17 juill. 2024	–
Achat 20 996 MXN, vente 1 156 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(15)
Achat 17 798 MXN, vente 985 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(20)
Achat 31 477 MXN, vente 1 741 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(34)
Achat 18 636 MXN, vente 1 024 USD à 0,0745	17 juill. 2024	(11)
Achat 78 240 ZAR, vente 5 879 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	(7)
Achat 1 129 CAD, vente 826 USD à 1,3674	17 juill. 2024	–
Achat 3 893 ZAR, vente 293 CAD à 0,0751	17 juill. 2024	–
Achat 15 909 157 COP, vente 3 825 USD à 0,0003	17 juill. 2024	–
Achat 1 666 CAD, vente 194 821 JPY à 0,0085	17 juill. 2024	–
Achat 3 200 456 CLP, vente 3 372 USD à 0,0015	17 juill. 2024	–
Achat 15 925 410 COP, vente 3 825 USD à 0,0003	17 juill. 2024	–
Achat 3 970 597 COP, vente 957 USD à 0,0003	17 juill. 2024	–
Achat 3 185 386 CLP, vente 3 372 USD à 0,0015	17 juill. 2024	–
Achat 9 945 613 COP, vente 2 391 USD à 0,0003	17 juill. 2024	–

ANNEXE B (suite)

Contrats de change

Contrats	Échéance	Perte latente (\$)
Achat 127 568 BRL, vente 24 445 USD à 0,2435	2 août 2024	(2 351)
Achat 6 653 BRL, vente 1 253 USD à 0,2435	2 août 2024	(92)
Achat 10 424 BRL, vente 1 920 USD à 0,2435	2 août 2024	(86)
		(14 844)
TOTAL DES CONTRATS DE CHANGE		16 987

Toutes les contreparties ont une notation d'au moins A.



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

ANNEXE C

Swaps sur défaillance

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Indice Markit CDX Emerging Markets Index	70 500	USD	À verser	1,00	20 juin 2029	Morgan Stanley & Company LLC	A+	3 137	3 081	0,2
Valeo SE, 1,625 %, 18 mars 2026, EUR	4 700	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	BNP Paribas S.A. London	A+	408	321	–
Gain latent								3 545	3 402	0,2

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Avnet Inc., 3,000 %, 15 mai 2031	5 220	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	Citibank NA London	A+	272	(102)	–
Bertelsmann SE & Co. KGaA, 1,125 %, 25 avr. 2026, EUR	9 490	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	BNP Paribas S.A. London	A+	(406)	(428)	–
British Telecommunications Plc., 5,750 %, 7 déc. 2028, GBP	9 390	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	BNP Paribas S.A. London	A+	(195)	(169)	–
Eastman Chemical Co., 7,600 %, 1 ^{er} févr. 2027	13 640	USD	À verser	1,00	20 juin 2028	BNP Paribas S.A. London	A+	129	(322)	–
Indice Markit CDX North America High Yield Index	14 400	USD	À verser	5,00	20 juin 2029	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(1 345)	(1 230)	(0,1)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	209 645	USD	À verser	1,00	20 juin 2029	Citi Global Markets Inc.	A+	(6 498)	(5 870)	(0,4)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	231 763	USD	À verser	1,00	20 juin 2029	Citi Global Markets Inc.	A+	(7 176)	(6 489)	(0,4)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	66 186	USD	À verser	1,00	20 juin 2029	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(2 049)	(1 853)	(0,1)
Indice Markit CDX North America Investment Grade Index	184 222	USD	À verser	1,00	20 juin 2029	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(5 657)	(5 158)	(0,3)
Indice Markit iTraxx Europe Crossover Index	38 034	EUR	À verser	5,00	20 juin 2029	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(5 105)	(4 126)	(0,3)
Indice Markit iTraxx Europe Index	117 600	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(3 705)	(3 065)	(0,2)
Marks and Spencer Plc., 4,750 %, 12 juin 2025, GBP	4 100	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	BNP Paribas S.A. London	A+	34	(20)	–
Peugeot S.A., 2,000 %, 20 mars 2025, EUR	4 900	EUR	À verser	5,00	20 juin 2029	BNP Paribas S.A. London	A+	(1 371)	(1 274)	(0,1)
Rentokil Initial Plc., 8,750 %, 30 mai 2026, EUR	5 000	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	Deutsche Bank AG London	BB+	(153)	(149)	–
Rentokil Initial Plc., 8,750 %, 30 mai 2026, EUR	6 000	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	Deutsche Bank AG London	BB+	(172)	(179)	–
WPP Finance S.A., 2,250 %, 22 sept. 2026, EUR	9 490	EUR	À verser	1,00	20 juin 2029	BNP Paribas S.A. London	A+	(181)	(186)	–
Perte latente								(33 578)	(30 620)	(1,9)



Le 30 juin 2024

ANNEXE D

Swaps de taux d'intérêt

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Plus-value latente (\$)	% de l'actif net
Euribor, 6 mois	62 000	EUR	À recevoir	2,62	1 ^{er} févr. 2034	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	1 670	0,1
Euribor, 6 mois	47 000	EUR	À recevoir	2,70	17 avr. 2034	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	811	–
Euribor, 6 mois	90 000	EUR	À recevoir	2,75	20 juin 2034	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	1 002	0,1
Swap de devises taux TONA (JPY)/taux SOFR à douze mois (USD)	3 990 000	JPY	À recevoir	1,01	30 avr. 2034	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	140	–
Taux de financement à un jour garanti (SOFR) des États-Unis	312 000	USD	À verser	4,88	19 avr. 2026	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	1 609	0,1
Plus-value latente								–	5 232	0,3

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Moins-value latente (\$)	% de l'actif net
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	54 491	BRL	À verser	10,73	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(270)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	56 760	BRL	À verser	11,16	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(177)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	56 874	BRL	À verser	10,03	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(474)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	67 214	BRL	À verser	10,20	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(502)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	73 909	BRL	À verser	10,71	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(375)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	92 000	BRL	À verser	10,42	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(589)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	115 240	BRL	À verser	11,24	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(322)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	137 700	BRL	À verser	11,11	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(458)	–
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	139 911	BRL	À verser	9,81	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(1 325)	(0,1)
Taux des dépôts interbancaires du CETIP, Brésil	280 000	BRL	À verser	10,96	4 janv. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(1 112)	(0,1)
Taux interbancaire du TIE à 28 jours, Mexique	605 800	MXN	À verser	9,28	15 mai 2029	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(499)	–



**FONDS D'OBLIGATIONS ALTERNATIVES
MONDIALES BLUEBAY (CANADA)**

Le 30 juin 2024

ANNEXE D (suite)

Swaps de taux d'intérêt

Entité de référence	Montant notionnel (en milliers)	Monnaie	À verser/ À recevoir Taux fixe	Taux fixe (%)	Date d'échéance	Contrepartie	Notation	Coût (\$)	Moins-value latente (\$)	% de l'actif net
Taux de financement à un jour garanti (SOFR) des États-Unis	38 640	USD	À verser	4,67	11 avr. 2026	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(6)	–
Taux de financement à un jour garanti (SOFR) des États-Unis	71 760	USD	À verser	4,67	11 avr. 2026	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(7)	–
Euribor, 6 mois	89 200	EUR	À recevoir	3,86	19 oct. 2025	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(671)	(0,1)
Euribor, 6 mois	42 400	EUR	À recevoir	3,17	19 oct. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(304)	–
Euribor, 6 mois	46 000	EUR	À recevoir	3,25	19 oct. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(483)	–
Euribor, 6 mois	172 000	EUR	À recevoir	3,47	19 oct. 2027	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(3 531)	(0,2)
Euribor, 6 mois	8 200	EUR	À recevoir	3,19	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(341)	–
Euribor, 6 mois	16 400	EUR	À recevoir	3,18	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(674)	(0,1)
Euribor, 6 mois	16 400	EUR	À recevoir	3,18	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(674)	(0,1)
Euribor, 6 mois	38 000	EUR	À recevoir	3,18	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(1 562)	(0,1)
Euribor, 6 mois	111 000	EUR	À recevoir	3,19	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(4 615)	(0,3)
Euribor, 6 mois	23 000	EUR	À recevoir	3,20	19 oct. 2038	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(1 322)	(0,1)
Taux d'intérêt de référence SONIA	104 400	GBP	À recevoir	4,20	19 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	–	(4 612)	(0,3)
Swap de devises taux TONA (JPY)/taux SOFR à douze mois (USD)	22 000 000	JPY	À recevoir	1,12	30 oct. 2033	Morgan Stanley & Company LLC	A+	(7)	(1 722)	(0,1)
Moins-value latente								(7)	(26 627)	(1,6)



États de la situation financière (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

(se reporter à la note 2 des notes annexes)	30 juin 2024	31 décembre 2023
ACTIF		
Placements, à la juste valeur	1 428 469 \$	1 402 474 \$
Trésorerie	71 905	33 883
Souscriptions à recevoir	5	94
Gain latent sur les contrats à terme normalisés	4 189	1 623
Marge à recevoir	156 769	195 928
Gain latent sur les contrats de change	31 831	28 688
Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts	8 634	3 014
Dividendes à recevoir, intérêts courus et autres éléments d'actif	8 960	24 267
TOTAL DE L'ACTIF	1 710 762	1 689 971
PASSIF		
Rachats à payer	52	4
Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts	57 247	85 281
Perte latente sur les contrats à terme normalisés	3 825	12 373
Perte latente sur les contrats de change	14 844	34 256
Distributions à payer	63	–
Créditeurs et charges à payer	106	102
TOTAL DU PASSIF, HORS ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	76 137	132 016
ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES (« VALEUR LIQUIDATIVE »)	1 634 625 \$	1 557 955 \$
Placements, au coût	1 404 558 \$	1 361 573 \$
VALEUR LIQUIDATIVE		
SÉRIE A	603 \$	579 \$
SÉRIE F	42 195 \$	39 602 \$
SÉRIE O	1 591 827 \$	1 517 774 \$
VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	9,05 \$	8,87 \$
SÉRIE F	9,13 \$	8,93 \$
SÉRIE O	9,22 \$	9,00 \$

États du résultat global (non audité)

(en milliers de dollars, sauf les montants par part)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2024	2023
REVENUS (se reporter à la note 3 des notes annexes)		
Intérêts à distribuer	71 934 \$	25 570 \$
Charges d'intérêts	(38 969)	(7 362)
Revenus (pertes) sur les instruments dérivés	(35 649)	(60 373)
Gain (perte) net réalisé sur les placements	20 863	(2 990)
Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés	39 219	56 593
TOTAL DU GAIN (PERTE) NET SUR LES PLACEMENTS ET LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	57 398	11 438
Gain (perte) net sur les soldes en devises	34	(1 881)
TOTAL DES AUTRES REVENUS (PERTES)	34	(1 881)
TOTAL DES REVENUS (PERTES)	57 432	9 557
CHARGES (se reporter aux notes annexes – renseignements propres au fonds)		
Frais de gestion	160	153
Frais d'administration	397	349
Frais liés au Comité d'examen indépendant	1	1
TPS/TVH	64	54
Intérêt sur le découvert bancaire	4	31
TOTAL DES CHARGES	626	588
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	56 806 \$	8 969 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS		
SÉRIE A	15 \$	(1) \$
SÉRIE F	1 303 \$	50 \$
SÉRIE O	55 488 \$	8 920 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART		
SÉRIE A	0,24 \$	(0,01) \$
SÉRIE F	0,28 \$	0,01 \$
SÉRIE O	0,33 \$	0,06 \$



Tableaux des flux de trésorerie (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	2024	2023
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS		
AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Augmentation (diminution) de la valeur liquidative liée aux activités	56 806 \$	8 969 \$
AJUSTEMENTS AUX FINS DU RAPPROCHEMENT DES ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte (gain) nette réalisée sur les placements	(20 863)	2 990
Variation de la perte (gain) latente sur les placements et les instruments dérivés	(39 219)	(56 593)
(Augmentation) diminution des débiteurs	12 741	8 746
Augmentation (diminution) des créditeurs	(8 544)	575
(Augmentation) diminution des comptes sur marge	39 159	20 571
Amortissement des primes et des escomptes	(14)	(307)
Dividendes autres qu'en trésorerie	–	–
Distributions autres qu'en trésorerie provenant des fonds sous-jacents	–	–
Coût des placements acquis*	(754 521)	(990 290)
Produit de la vente et à l'échéance de placements*	732 413	886 248
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	17 958	(119 091)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produit de l'émission de parts rachetables*	41 270	78 500
Trésorerie versée au rachat de parts rachetables*	(21 206)	(11 577)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables	–	(1)
ENTRÉES (SORTIES) DE TRÉSORERIE NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	20 064 \$	66 922 \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour la période	38 022	(52 169)
Trésorerie (découvert bancaire) à l'ouverture	33 883	125 832
TRÉSORERIE (DÉCOUVERT BANCAIRE) À LA CLÔTURE	71 905 \$	73 663 \$
Intérêts reçus (payés) [†]	48 288 \$	16 564 \$
Revenu tiré des (versé aux) fiducies de placement ^{††}	– \$	– \$
Dividendes reçus (payés) ^{†‡}	– \$	– \$

* Opérations en nature exclues.

[†] Classés dans les activités d'exploitation.

[‡] Après déduction des retenues d'impôt à la source, le cas échéant.



États des variations de la valeur liquidative (non audité) (en milliers de dollars)

Périodes closes les 30 juin (se reporter à la note 2 des notes annexes)	Série A		Série F		Série O		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
VALEUR LIQUIDATIVE À L'OUVERTURE	579 \$	664 \$	39 602 \$	39 310 \$	1 517 774 \$	1 322 623 \$	1 557 955 \$	1 362 597 \$
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA								
VALEUR LIQUIDATIVE LIÉE AUX ACTIVITÉS	15	(1)	1 303	50	55 488	8 920	56 806	8 969
Frais de rachat anticipé	–	–	–	–	–	–	–	–
Produit de l'émission de parts rachetables	87	102	7 357	11 295	33 750	67 126	41 194	78 523
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	5	5	354	375	19 015	18 302	19 374	18 682
Rachat de parts rachetables	(78)	(117)	(6 004)	(10 760)	(15 185)	(700)	(21 267)	(11 577)
AUGMENTATION (DIMINUTION)								
NETTE LIÉE AUX OPÉRATIONS								
SUR LES PARTS RACHETABLES	14	(10)	1 707	910	37 580	84 728	39 301	85 628
Distributions tirées du revenu net	(5)	(6)	(417)	(440)	(19 015)	(18 302)	(19 437)	(18 748)
Distributions tirées des gains nets	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursements de capital	–	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL DES DISTRIBUTIONS AUX								
PORTEURS DE PARTS RACHETABLES	(5)	(6)	(417)	(440)	(19 015)	(18 302)	(19 437)	(18 748)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE								
DE LA VALEUR LIQUIDATIVE	24	(17)	2 593	520	74 053	75 346	76 670	75 849
VALEUR LIQUIDATIVE À LA CLÔTURE	603 \$	647 \$	42 195 \$	39 830 \$	1 591 827 \$	1 397 969 \$	1 634 625 \$	1 438 446 \$



Le 30 juin 2024

Informations générales (se reporter à la note 1 des notes annexes)

Le fonds a pour objectif de placement d'offrir un rendement global composé d'un revenu d'intérêts et d'une croissance modérée du capital.

Puisque le fonds est considéré comme un fonds de placement alternatif selon le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (Règlement 81-102), celui-ci n'est pas assujéti à certaines restrictions sur les placements du Règlement 81-102 qui limitent la capacité des fonds communs de placement traditionnels (autres que les fonds de placement alternatifs) à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Le fonds est autorisé à emprunter des capitaux, jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative, pour les affecter à des placements, à vendre, jusqu'à concurrence de 50 % de sa valeur liquidative, des titres à découvert (le niveau combiné des emprunts et des ventes à découvert est plafonné à un total de 50 %) et à employer un effet de levier jusqu'à concurrence de 300 % de sa valeur liquidative.

Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital (se reporter à la note 5 des notes annexes)

Risque de crédit (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de crédit, en fonction de la notation des émetteurs en date du :

Notation	30 juin 2024	31 décembre 2023
AAA	–	4,5
AA	5,2	4,2
A	16,6	12,8
BBB	65,7	67,4
BB	12,5	11,1
Total	100,0	100,0

Risque de concentration (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds (compte tenu des produits dérivés, le cas échéant) en date du :

Répartition des placements	30 juin 2024	31 décembre 2023
France	12,4	13,4
États-Unis	11,3	15,1
Pays-Bas	10,6	7,4
Mexique	9,6	11,1
Royaume-Uni	7,6	4,7
Allemagne	7,5	5,3
Roumanie	5,3	4,9

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Répartition des placements	30 juin 2024	31 décembre 2023
Espagne	4,8	3,3
Italie	4,6	3,7
Afrique du Sud	2,2	2,5
Autres pays	11,5	18,7
Trésorerie/Autres	12,6	9,9
Total	100,0	100,0

Risque de taux d'intérêt (%)

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du fonds au risque de taux d'intérêt, en fonction de la durée résiduelle des placements en date du :

Durée	30 juin 2024	31 décembre 2023
Moins de un an	1,1	12,4
1 an à 5 ans	14,4	16,5
5 ans à 10 ans	40,3	36,8
Plus de 10 ans	44,2	34,3
Total	100,0	100,0

En date du 30 juin 2024, si les taux d'intérêt en vigueur avaient augmenté ou diminué de 1 %, et que toutes les autres variables avaient été constantes, la valeur liquidative du fonds aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 1,2 % (1,6 % au 31 décembre 2023). En fait, les résultats réels pourraient différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être importante.

Risque d'effet de levier

Puisque le fonds est considéré comme un fonds de placement alternatif selon le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement* (Règlement 81-102), celui-ci n'est pas assujéti à certaines restrictions sur les placements du Règlement 81-102 qui limitent la capacité des fonds communs de placement traditionnels (autres que les fonds de placement alternatifs) à utiliser l'effet de levier par l'emprunt, les ventes à découvert ou les instruments dérivés. Il peut effectuer des placements dont la valeur globale est supérieure à sa valeur liquidative. Par conséquent, lorsque les décisions de placement prises sont incorrectes, les pertes qui en découlent sont plus élevées que dans un portefeuille investissant uniquement dans des positions en compte sans effet de levier, comme les portefeuilles des fonds communs de placement traditionnels. Par ailleurs, les stratégies d'investissement par effet de levier peuvent augmenter le taux de rotation du portefeuille ainsi que les coûts de transactions et le coût d'impact, les intérêts et les autres coûts et charges.



Le 30 juin 2024

Conformément aux restrictions sur les placements visant les fonds communs de placement alternatifs énoncées dans le Règlement 81-102, l'exposition brute globale du fonds, qui équivaut à la somme i) de la valeur de marché totale des dettes en circulation régies par des accords de prêt; ii) de la valeur de marché totale des ventes à découvert de titres; et iii) de la valeur notionnelle totale des positions en dérivés visés, à l'exception des positions en dérivés visés utilisées à des fins de couverture, ne doit pas excéder le triple de la valeur liquidative du fonds. Lorsque l'exposition brute globale excède le triple de la valeur liquidative du fonds, celui-ci doit, le plus rapidement possible dans des conditions commercialement raisonnables, prendre toutes les mesures nécessaires afin de ramener cette exposition au triple de sa valeur liquidative ou moins.

Pour la période close le 30 juin 2024, l'exposition globale du fonds variait entre 83 % et 227 % de sa valeur liquidative. L'exposition a fluctué au cours de l'exercice, essentiellement sous l'effet des achats et ventes des positions dans des contrats à terme de gré à gré du fonds, ces placements accroissant l'utilisation de l'effet de levier du fonds jusqu'à leur date de règlement, où l'effet contraire est observé. Le bas de la fourchette a été atteint en mars, après la reconduction de contrats à terme de gré à gré, tandis que le haut de la fourchette a été atteint en mai 2024, lorsque la stratégie du fonds imposait une utilisation accrue de l'effet de levier pour atteindre les objectifs de rapport risque-rendement. L'effet de levier était constitué de positions dans des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance et des contrats à terme normalisés.

Pour la période close le 31 décembre 2023, l'exposition globale du fonds variait entre 78 % et 234 % de sa valeur liquidative. L'exposition a fluctué au cours de l'exercice, essentiellement sous l'effet des achats et ventes des positions dans des contrats à terme de gré à gré du fonds, ces placements accroissant l'utilisation de l'effet de levier du fonds jusqu'à leur date de règlement, où l'effet contraire est observé. Le bas de la fourchette a été atteint en septembre, après la reconduction de contrats à terme de gré à gré, tandis que le haut de la fourchette a été atteint en juillet 2023, lorsque la stratégie du fonds imposait une utilisation accrue de l'effet de levier pour atteindre les objectifs de rapport risque-rendement. L'effet de levier était constitué de positions dans des contrats à terme de gré à gré, des swaps de taux d'intérêt, des swaps sur défaillance et des contrats à terme normalisés.

Se reporter aux notes annexes à la suite des présentes.

Risque de change (% de la valeur liquidative)

Puisque le risque de change que comporte le fonds est couvert au moyen de contrats de change, le fonds est peu sensible aux variations des taux de change.

Hiérarchie des justes valeurs (en milliers de dollars, sauf les pourcentages) (se reporter à la note 3 des notes annexes)

Le tableau ci-dessous présente le sommaire des données utilisées en date du 30 juin 2024 et du 31 décembre 2023.

30 juin 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe				
et titres de créance	–	1 428 469	–	1 428 469
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	4 189	40 161	–	44 350
Instruments dérivés – passifs	(3 825)	(71 787)	–	(75 612)
Total des instruments				
financiers	364	1 396 843	–	1 397 207
% du total du portefeuille	–	100,0	–	100,0

31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actions	–	–	–	–
Fonds sous-jacents	–	–	–	–
Titres à revenu fixe				
et titres de créance	–	1 402 474	–	1 402 474
Placements à court terme	–	–	–	–
Instruments dérivés – actifs	1 623	31 702	–	33 325
Instruments dérivés – passifs	(12 373)	(119 537)	–	(131 910)
Total des instruments				
financiers	(10 750)	1 314 639	–	1 303 889
% du total du portefeuille	(0,8)	100,8	–	100,0

Pour les périodes closes le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023, il n'y a eu aucun transfert d'instruments financiers entre le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3.

Frais de gestion et d'administration (se reporter à la note 8 des notes annexes)

Les frais de gestion et les frais d'administration pour chaque série du fonds sont payables à RBC GMA et sont calculés selon les pourcentages annuels, avant TPS/TVH, de la valeur liquidative quotidienne de chaque série du fonds suivants.

	Frais de gestion	Frais d'administration
Série A	1,50 %	0,05 %
Série F	0,75 %	0,05 %
Série O	s.o.*	0,05 %

* Les porteurs de parts de série O versent directement des frais de gestion négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.



Le 30 juin 2024

**Placements détenus par des parties liées
(en milliers de dollars, sauf les nombres de parts)**

La Banque Royale du Canada, ou l'une de ses filiales, détenait les placements suivants dans le fonds en date du :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Nombre de parts détenues		
Série A	125	124
Série F	128	127
Série O	125	124
Valeur des parts	3	3

**Impôts (en milliers de dollars) (se reporter à la
note 6 des notes annexes)**

Le montant approximatif des pertes en capital et des pertes autres qu'en capital du fonds s'établissait comme suit :

Au 31 décembre 2023	
Pertes en capital	80 560
Pertes autres qu'en capital	–

Parts rachetables (en milliers)

Aucune limite n'est imposée quant au nombre de parts pouvant être émises. Les parts sont achetées et rachetées à la valeur liquidative par part.

Périodes closes les 30 juin
(se reporter à la note 2 des notes annexes)

	2024	2023
Série A		
Nombre de parts à l'ouverture	65	75
Nombre de parts émises	11	11
Nombre de parts réinvesties	–	1
Nombre de parts rachetées	(9)	(13)
Nombre de parts à la clôture	67	74
Série F		
Nombre de parts à l'ouverture	4 432	4 444
Nombre de parts émises	810	1 266
Nombre de parts réinvesties	39	43
Nombre de parts rachetées	(660)	(1 213)
Nombre de parts à la clôture	4 621	4 540
Série O		
Nombre de parts à l'ouverture	168 511	148 914
Nombre de parts émises	3 673	7 460
Nombre de parts réinvesties	2 062	2 073
Nombre de parts rachetées	(1 649)	(78)
Nombre de parts à la clôture	172 597	158 369

**Placements détenus par d'autres fonds de
placement liés (%) (se reporter à la note 8 des
notes annexes)**

Le tableau ci-dessous résume, sous forme de pourcentage, la valeur liquidative du fonds détenue par d'autres fonds de placement liés en date du :

	30 juin 2024	31 décembre 2023
Fonds d'obligations à long terme de base plus		
Phillips, Hager & North	19,6	18,9
Fonds multistratégie alpha RBC	0,8	1,7
Portefeuille de retraite 2020 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2025 RBC	0,1	–
Portefeuille de retraite 2030 RBC	0,2	–
Portefeuille de retraite 2035 RBC	0,2	–
Portefeuille de retraite 2040 RBC	0,1	–
Portefeuille de retraite 2045 RBC	0,1	–
Portefeuille de retraite 2050 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2055 RBC	–	–
Portefeuille de retraite 2060 RBC	–	–
Solution de revenu de retraite RBC	0,1	–
Portefeuille équilibré sélect RBC	29,5	29,8
Portefeuille prudence sélect RBC	25,1	25,4
Portefeuille prudence élevée sélect RBC	10,8	10,9
Fonds stratégique d'obligations à revenu RBC	1,9	2,0
Total	88,5	88,7

**Compensation des actifs et des passifs financiers
(en milliers de dollars) (se reporter à la note 3 des
notes annexes)**

Le tableau suivant présente les montants pour lesquels le fonds a un droit juridiquement exécutoire de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite. Le poste « Montant net » présente l'incidence sur le fonds dans l'éventualité où tous les droits de compensation seraient exercés.

30 juin 2024	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	40 465	(72 091)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	40 465	(72 091)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(20 114)	20 114
Montant donné (reçu) en garantie	–	38 416
Montant net	20 351	(13 561)



Le 30 juin 2024

31 décembre 2023	Actif	Passif
Montants bruts – actifs (passifs)	31 702	(119 537)
Montants ayant fait l'objet d'une compensation dans les états de la situation financière	–	–
Montants nets présentés dans les états de la situation financière	31 702	(119 537)
Montants connexes n'ayant pas fait l'objet d'une compensation	(17 032)	17 032
Montant donné (reçu) en garantie	–	81 233
Montant net	14 670	(21 272)

1. Les fonds

Les fonds (le « fonds » ou les « fonds ») sont des fiducies de fonds communs de placement à capital variable régies par les lois de la province d'Ontario ou de la province de la Colombie-Britannique. RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds, et son siège social est situé au 155, rue Wellington Ouest, 22e étage, Toronto (Ontario). RBC GMA est aussi le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration de RBC GMA le 8 août 2024.

Les fonds peuvent émettre un nombre illimité de parts de série A, de série AZ, de série T5, de série T8, de série H, de série D, de série DZ, de série F, de série FZ, de série FT5, de série FT8, de série I, de série N, de série O et de série FNB.

Les parts de série A et de série AZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série T5 et de série T8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont offertes à tous les investisseurs par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série H ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis et qui maintiennent le solde minimal requis par l'intermédiaire de courtiers autorisés.

Les parts de série D et de série DZ ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série D et de série DZ sont offertes aux investisseurs qui ont un compte auprès de RBC Placements en Direct Inc., de Phillips, Hager & North gestion de fonds de placement collectif ltée (PHN GF) ou de certains autres courtiers autorisés (principalement des courtiers exécutants).

Les parts de série F, de série FZ, de série FT5 et de série FT8 ne comportent aucuns frais d'acquisition et sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série A. Les parts de série F, de série FT5 et de série FT8 ne sont offertes qu'aux investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier.

Les parts de série I ne comportent aucuns frais d'acquisition, sont assorties de frais moins élevés que ceux des parts de série F, de série FT5 et de série FT8, et ne sont offertes qu'aux investisseurs qui effectuent le placement minimal requis,

qui maintiennent le solde minimal requis et qui ont un compte auprès d'un courtier signataire d'une entente sur la rémunération conclue avec RBC GMA.

Les parts de série N ne sont offertes qu'à des fonds de placement liés.

Les parts de série O ne sont offertes qu'aux grands investisseurs individuels ou institutionnels, ou aux courtiers. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les parts de série FNB sont cotées à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou à la Cboe Canada (la « Cboe Canada »), selon le cas. La TSX et Cboe Canada sont désignées chacune ci-après la « Bourse ». Les investisseurs peuvent acheter ou vendre leurs parts à la Bourse de la même manière que pour les autres titres cotés à la Bourse.

Un preneur ferme ou un courtier désigné peut, en tout temps pendant les jours de bourse, passer un ordre de souscription ou de rachat visant un multiple entier du nombre prescrit de parts d'une série FNB. Si l'ordre de souscription ou de rachat est accepté, le Fonds émettra ou rachètera les parts au preneur ferme ou au courtier désigné au plus tard le deuxième jour de bourse suivant la date d'acceptation de l'ordre. Pour chaque nombre prescrit de parts émises ou rachetées, le preneur ferme ou le courtier désigné doit remettre ou recevoir un paiement comprenant :

- a) un panier de titres pertinents;
- b) une somme en trésorerie suffisante pour que la valeur du panier de titres pertinents et la somme en trésorerie versée correspondent à la valeur liquidative du nombre prescrit de parts, plus l'ajustement relatif aux distributions, le cas échéant, de la série FNB.

Les porteurs de parts peuvent, en tout temps pendant les jours de bourse, demander le rachat au comptant de leurs parts de série FNB à un prix de rachat correspondant à 95 % de la valeur liquidative par part de série FNB à la date d'évaluation suivant la date de réception de la demande de rachat. Les porteurs de parts pourront généralement vendre leurs parts (plutôt que d'en demander le rachat) à la TSX ou à la Cboe Canada, selon le cas, à leur pleine valeur de marché par l'entremise d'un courtier inscrit, en assumant uniquement les commissions de courtage habituelles. Pour qu'elle prenne effet un jour de bourse donné, une demande de rachat au comptant doit être reçue ce même jour avant

Le 30 juin 2024

l'heure prescrite par RBC GMA, selon le cas. Si une demande de rachat au comptant n'est pas reçue avant l'heure prescrite ou si elle est reçue un jour autre qu'un jour de bourse, elle sera réputée avoir été reçue le jour de bourse suivant.

Fonds RBC	Série	Symbole à la Bourse
Portefeuille prudence d'obligations RBC	Série FNB	RCNS
Portefeuille d'obligations essentielles RBC	Série FNB	RCOR
Portefeuille d'obligations essentielles plus RBC	Série FNB	RPLS
Fonds de revenu d'actions canadiennes RBC	Série FNB	RCEI
Fonds nord-américain de valeur RBC	Série FNB	RNAV
Fonds nord-américain de croissance RBC	Série FNB	RNAG
Fonds d'actions internationales RBC	Série FNB	RINT
Fonds de dividendes de marchés émergents RBC	Série FNB	REMD
Fonds mondial d'énergie RBC	Série FNB	RENG
Fonds mondial de métaux précieux RBC	Série FNB	RGPM
Fonds mondial de technologie RBC	Série FNB	RTEC

2. Période

Les états de la situation financière sont arrêtés au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, selon le cas, et les états du résultat global, les tableaux des flux de trésorerie et les états des variations de la valeur liquidative sont présentés pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023, sauf pour les fonds établis au cours de l'une de ces périodes, auquel cas l'information est fournie pour la période allant de la date de lancement, indiquée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, au 30 juin de cet exercice.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS de comptabilité et IAS 34 *Information financière intermédiaire* publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Les informations significatives sur les méthodes comptables des fonds sont les suivantes :

Classement et évaluation des actifs et des passifs financiers et des dérivés

Chaque fonds classe son portefeuille de placements selon le modèle économique pour la gestion du portefeuille et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels. Le portefeuille d'actifs et de passifs financiers est géré et la performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur. Les flux de trésorerie contractuels des titres de créance des fonds qui sont constitués uniquement de capital et d'intérêt ne sont pas détenus à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels ou à des fins de perception des flux de trésorerie contractuels et de vente. La

perception des flux de trésorerie contractuels est simplement accessoire à l'atteinte des objectifs du modèle économique des fonds. Tous les placements sont donc désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les actifs et passifs dérivés sont aussi évalués à la JVRN.

Les obligations des fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables représentent des passifs financiers et sont évaluées au montant de rachat, ce qui équivaut approximativement à la juste valeur à la date de clôture. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti, qui se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans le cours normal de leurs activités, les fonds peuvent conclure diverses conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association ou des accords similaires avec certaines contreparties qui permettent de compenser les montants connexes dans certaines circonstances, comme une faillite ou la résiliation des contrats. Les renseignements concernant la compensation, le cas échéant, sont présentés dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Le montant reçu en garantie correspond aux montants détenus par une contrepartie ou un dépositaire pour le compte des fonds, sous forme de titres ou de trésorerie. La trésorerie reçue en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres reçus à ce titre n'y sont pas inclus. Le montant donné en garantie est constitué des montants détenus par un dépositaire ou une contrepartie du fonds pour le compte de la contrepartie, sous forme de trésorerie ou de titres. La trésorerie donnée en garantie est comptabilisée dans l'état de la situation financière, tandis que les titres donnés en garantie sont présentés dans l'inventaire du portefeuille du fonds concerné.

Classement des parts rachetables Les séries des fonds ont des caractéristiques différentes. Par conséquent, les parts rachetables en circulation sont classées dans les passifs financiers, conformément aux exigences d'IAS 32 *Instruments financiers : Présentation*.

Entités structurées non consolidées Les fonds peuvent investir dans d'autres fonds et fonds négociés en bourse (FNB) gérés par le gestionnaire ou une société liée au gestionnaire (les « fonds parrainés ») et peuvent aussi investir dans d'autres fonds et d'autres FNB gérés par des entités non liées (les « fonds non parrainés ») (collectivement, les « fonds sous-jacents »). Les fonds sous-jacents sont considérés comme des entités structurées non consolidées, car leurs décisions ne sont pas influencées par les droits de vote

Le 30 juin 2024

ou tout autre droit similaire que détiennent les fonds. Les placements dans les fonds sous-jacents sont assujettis aux modalités énoncées dans les documents de placement du fonds sous-jacent en question et sont exposés au risque de prix découlant des incertitudes quant à la valeur future de ces fonds. Les fonds sous-jacents ont recours à diverses stratégies de placement pour atteindre leurs objectifs respectifs, qui consistent généralement à réaliser une croissance du capital à long terme ou à générer un revenu régulier au moyen de placements dans des titres et dans d'autres fonds conformes à leurs stratégies.

Ils financent leurs activités en émettant des parts rachetables au gré du porteur qui donnent à ce dernier le droit à une part proportionnelle de la valeur liquidative du fonds sous-jacent concerné.

Les fonds ne consolident pas leurs placements dans des fonds sous-jacents, mais les comptabilisent à la juste valeur. Conformément à IFRS 10 *États financiers consolidés*, le gestionnaire a déterminé que les fonds sont des entités d'investissement, puisqu'ils répondent aux critères suivants :

- i) obtenir des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion de placements;
- ii) s'engager à investir ces fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de croissance du capital, des revenus de placement ou les deux;
- iii) évaluer la performance de la quasi-totalité des placements sur la base de la juste valeur.

Par conséquent, la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est présentée dans l'inventaire du portefeuille et inscrite au poste « Placements, à la juste valeur » de l'état de la situation financière. La variation de la juste valeur des placements dans les fonds sous-jacents est inscrite au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Certains fonds peuvent investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires ou à d'autres actifs. Ces titres comprennent des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales, des titres adossés à des créances, des titres garantis par des créances et d'autres titres qui, directement ou indirectement, représentent une participation dans, ou sont garantis par, des hypothèques immobilières. Les titres adossés à des créances hypothécaires sont créés à partir de regroupements de prêts hypothécaires résidentiels ou commerciaux, tandis que les titres adossés à des créances sont créés à partir de différents types d'actifs, tels que des

prêts automobiles, des créances sur cartes de crédit, des prêts sur l'avoir net foncier ou des prêts étudiants. Les fonds comptabilisent ces placements à la juste valeur. La juste valeur de ces titres, présentée dans l'inventaire du portefeuille, représente le risque de perte maximal à la date des états financiers.

Détermination de la juste valeur La juste valeur d'un instrument financier correspond au montant contre lequel l'instrument financier pourrait être échangé entre des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur est déterminée au moyen d'une hiérarchie à trois niveaux en fonction des données utilisées pour évaluer les instruments financiers des fonds. Les niveaux de la hiérarchie des données d'entrée sont les suivants :

Niveau 1 – les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;

Niveau 2 – les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix), y compris les cotations de courtiers, les cours obtenus de fournisseurs, les facteurs d'évaluation de la juste valeur provenant des fournisseurs et les cours des fonds sous-jacents qui ne sont pas négociés quotidiennement;

Niveau 3 – les données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Toute modification apportée aux méthodes d'évaluation peut donner lieu à des transferts entre les niveaux.

La hiérarchie à trois niveaux utilisée pour la présentation des placements et des dérivés est incluse dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

Les placements et les dérivés sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée de la manière suivante :

Actions – Les actions ordinaires et les actions privilégiées sont évaluées d'après le cours de clôture enregistré par la bourse sur laquelle ces titres sont principalement négociés. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Titres à revenu fixe et titres de créance – Les obligations, les titres adossés à des créances hypothécaires, les prêts, les débentures et les autres titres de créance sont évalués d'après

Le 30 juin 2024

le cours moyen, tel qu'il est communiqué par les principaux courtiers de ces titres, ou par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants.

Les créances hypothécaires approuvées en vertu de la LNH sont évaluées au montant de capital qui produirait un rendement égal au taux en vigueur pour les créances hypothécaires de nature et d'échéance similaires.

Placements à court terme – Les placements à court terme sont évalués au coût plus les intérêts courus, ce qui se rapproche de leur juste valeur.

Options – Les options donnent à l'acheteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre un titre ou un instrument financier sous-jacent donné à un prix d'exercice convenu et à une date, ou sur une période, donnée.

Les options cotées sont évaluées au cours de clôture de la bourse sur laquelle l'option est officiellement négociée. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'écart acheteur-vendeur, la direction détermine les cours compris dans l'écart acheteur-vendeur qui reflètent le mieux la juste valeur.

Les options achetées et les options émises (vendues) sont comptabilisées à titre de placements dans les états de la situation financière. Ces placements sont comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière, et les gains et les pertes latentes à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation sont comptabilisés comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Lorsqu'une option est exercée et que les titres sous-jacents sont acquis ou livrés, les frais d'acquisition ou le produit de la vente sont ajustés au montant de la prime. Au dénouement d'une option, le fonds réalise un gain ou une perte équivalant à l'écart entre la prime et le coût du dénouement de la position. À l'expiration d'une option, les gains ou les pertes correspondent au montant des primes respectivement reçues ou payées. Les gains (pertes) nets réalisés sur la vente ou l'achat d'options sont comptabilisés comme « Gain (perte) net réalisé sur les placements » dans l'état du résultat global.

Bons de souscription – Les bons de souscription sont évalués au moyen d'un modèle d'évaluation des options reconnu, qui tient compte de facteurs comme les modalités du bon de souscription, la valeur temps de l'argent et les données relatives à la volatilité qui ont de l'importance pour cette évaluation.

Les bons de souscription sont comptabilisés à titre de placements et sont présentés à la juste valeur dans les états de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé au poste « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Lorsque les bons de souscription sont exercés ou qu'ils ont expiré, les gains (pertes) nets réalisés sont comptabilisés au poste « Gain (perte) net réalisé sur les placements ».

Contrats à terme normalisés – Les contrats à terme normalisés conclus par les fonds sont des arrangements financiers visant l'achat ou la vente d'un instrument financier à un prix contractuel, à une date ultérieure déterminée. Cependant, les fonds n'ont pas l'intention d'acheter ni de vendre l'instrument financier en question à la date de règlement, mais plutôt de liquider chaque contrat à terme normalisé avant le règlement en concluant des contrats à terme normalisés équivalents de sens inverse. Les contrats à terme normalisés sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Tout gain ou perte à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme normalisés sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière.

Contrats à terme de gré à gré – Les contrats à terme de gré à gré sont évalués selon le gain ou la perte qui résulterait de la liquidation de la position à la date d'évaluation. Les montants à recevoir ou à payer au titre des contrats à terme de gré à gré sont comptabilisés séparément dans l'état de la situation financière. Tout gain ou perte latent à la fermeture des bureaux de chaque jour d'évaluation est comptabilisé comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » et les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change sont inscrits au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global.

Swaps de rendement global – Un swap de rendement global est une entente selon laquelle une partie effectue des paiements en fonction d'un taux établi, fixe ou variable, alors que l'autre partie effectue des paiements en fonction du rendement d'un actif sous-jacent, qui comprend le revenu généré et les gains en capital. Les swaps de rendement global sont évalués quotidiennement au cours du marché selon les cotations des teneurs de marché, et la variation de la valeur, le cas échéant, est comptabilisée comme « Variation du gain (perte) latent sur les placements et les instruments dérivés » dans l'état du

Le 30 juin 2024

résultat global. Lorsque le swap est résilié avant l'échéance, le fonds inscrit un gain ou une perte réalisé équivalant à l'écart entre la valeur actualisée nette réelle et la valeur actualisée nette prévue au poste « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » de l'état du résultat global. Les gains et les pertes latents sont comptabilisés comme « Montant à recevoir sur les contrats de swaps ouverts » ou « Montant à payer sur les contrats de swaps ouverts » dans l'état de la situation financière, selon le cas. Les risques des swaps de rendement global consistent à ce que les conditions de marché puissent changer et que la contrepartie ne puisse remplir ses obligations en vertu de l'entente.

Swaps de taux d'intérêt – Un swap de taux d'intérêt est une entente conclue entre deux parties visant l'échange de paiements périodiques d'intérêts en fonction d'un montant principal notionnel. Les paiements périodiques nets d'intérêts reçus ou versés aux termes de swaps de taux d'intérêt sont respectivement comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Les paiements reçus ou versés au moment où le fonds conclut le swap sont comptabilisés à titre d'actif ou de passif dans les états de la situation financière. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps de taux d'intérêt sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Swaps sur défaillance – Un swap sur défaillance est une entente conclue entre un acheteur de protection et un vendeur de protection. L'acheteur de protection verse périodiquement un montant en échange d'un paiement par le vendeur de protection conditionnel à un événement de crédit, tel que la défaillance, la faillite ou la restructuration de l'entité de référence. Les montants reçus sont comptabilisés comme « Intérêts à distribuer » et les montants versés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global. Lorsque le swap est résilié ou arrive à échéance, les paiements reçus ou versés sont comptabilisés comme « Revenus (pertes) sur les instruments dérivés » dans l'état du résultat global. Les swaps sur défaillance sont évalués selon des cotations provenant de sources indépendantes.

Fonds sous-jacents – Les fonds sous-jacents qui ne sont pas des fonds négociés en bourse sont évalués selon leur valeur liquidative respective par part, valeur qui est fournie par les sociétés de fonds communs de placement à la date d'évaluation pertinente, et les fonds sous-jacents qui sont des fonds négociés en bourse sont évalués au cours de clôture du marché à la date d'évaluation pertinente.

Évaluation de la juste valeur des placements – Les fonds ont établi des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres et des autres instruments financiers dont le prix du marché ne peut être obtenu facilement ou déterminé de façon fiable. Des méthodes d'évaluation de la juste valeur des titres étrangers négociés quotidiennement hors Amérique du Nord ont été établies pour éviter des prix caducs et pour tenir compte, entre autres facteurs, de tout événement se produisant après la fermeture d'un marché étranger.

La direction a aussi établi des méthodes selon lesquelles les fonds utilisent principalement une approche fondée sur le marché qui tient compte des actifs et des passifs connexes ou comparables, de la valeur liquidative par part (pour les fonds négociés en bourse), des transactions récentes, des multiples de marché, des valeurs comptables et d'autres renseignements pertinents. Ils peuvent également avoir recours à une méthode fondée sur les revenus qui permet d'évaluer la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie qui devraient être générés par les placements. Des escomptes peuvent par ailleurs être appliqués en raison de la nature ou de la durée des restrictions sur la cession des placements, mais seulement si ces restrictions sont des caractéristiques intrinsèques de l'instrument. En raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation de tels placements, la juste valeur peut différer considérablement de la valeur qui aurait été obtenue si un marché actif avait existé.

Toutes les techniques d'évaluation sont passées en revue périodiquement par le comité d'évaluation du gestionnaire et sont approuvées par le gestionnaire. Les politiques et procédures d'évaluation des fonds sont également surveillées par le comité d'évaluation.

Trésorerie La trésorerie comprend la trésorerie et les dépôts bancaires, et est comptabilisée au coût amorti. La valeur comptable de la trésorerie se rapproche de sa juste valeur en raison de son échéance à court terme.

Comptes sur marge Les comptes sur marge représentent les dépôts de garantie détenus auprès de courtiers en lien avec des contrats sur instruments dérivés.

Monnaie fonctionnelle À l'exception des fonds énumérés ci-après, les souscriptions, les rachats et le rendement des fonds sont exprimés en dollars canadiens. Par conséquent, le dollar canadien est la monnaie fonctionnelle des fonds. Pour le Fonds de marché monétaire américain Phillips, Hager & North, le Fonds du marché monétaire américain RBC, le Fonds du marché monétaire \$ US Plus RBC, le Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC,

Le 30 juin 2024

le Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC, le Fonds d'obligations de sociétés de catégorie investissement \$ US RBC, le Fonds d'obligations à rendement élevé \$ US RBC, le Fonds stratégique d'obligations à revenu \$ US RBC, le Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada), le Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay, le Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada), le Portefeuille d'obligations essentielles \$ US RBC, le Portefeuille d'obligations essentielles plus \$ US RBC, le Fonds de revenu mensuel américain RBC, le Portefeuille mondial équilibré \$ US RBC et le Fonds d'actions mondiales neutre au marché QUBE RBC (collectivement, les « fonds en dollars américains »), les souscriptions, les rachats et le rendement sont exprimés en dollars américains. Par conséquent, le dollar américain est la monnaie fonctionnelle de ces fonds.

Conversion des devises La valeur des placements et des autres éléments d'actif et de passif libellés en devises est convertie en dollars canadiens (en dollars américains dans le cas des fonds en dollars américains) au taux de change en vigueur chaque jour d'évaluation. Les gains et les pertes sur les soldes en devises sont compris au poste « Gain (perte) net sur les soldes en devises » dans l'état du résultat global. Les achats et les ventes de placements ainsi que les revenus et les charges sont convertis au taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations. Les gains ou les pertes de change réalisés sur les contrats de change au comptant et à terme sont inscrits au poste « Revenus tirés des instruments dérivés » de l'état du résultat global.

Évaluation des séries Une valeur liquidative différente est calculée pour chaque série de parts d'un fonds. La valeur liquidative d'une série de parts donnée est établie en fonction de la valeur de sa part proportionnelle de l'actif et du passif communs à toutes les séries du fonds, moins le passif du fonds qui est exclusivement imputable à cette série. Les charges imputables directement à une série sont imputées à celle-ci. Les autres charges sont réparties proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. Les charges sont comptabilisées chaque jour.

Opérations de placement Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction. Les coûts de transactions, tels que les commissions de courtage, engagés par les fonds sont comptabilisés dans l'état du résultat global pour la période considérée. Les gains et les pertes latents sur les placements représentent la différence entre la juste valeur et le coût moyen pour la période. Le coût de l'actif du portefeuille ainsi que les gains et les pertes réalisés et latents sur les placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen, qui ne tient pas compte de l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe et les titres de créance, à l'exception des obligations à coupon zéro et des placements à court terme.

Comptabilisation des revenus Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende, et les intérêts à distribuer correspondent aux taux du coupon comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement et/ou aux intérêts attribués aux obligations à coupon zéro. Le poste « Revenu tiré des fiducies de placement » comprend le revenu provenant des fonds sous-jacents et des autres fiducies. Les primes payées ou escomptes reçus à l'achat d'obligations à coupon zéro sont amortis. Les paiements d'intérêts que versent les fonds aux contreparties sur la branche à payer des contrats dérivés sont comptabilisés comme « Charges d'intérêts » dans l'état du résultat global.

Augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part L'augmentation (diminution) de la valeur liquidative par part dans l'état du résultat global représente l'augmentation (diminution) liée aux activités de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par série, divisée par le nombre moyen de parts en circulation, par série, au cours de la période.

Frais de rachat anticipé Les frais de rachat anticipé (frais d'opérations à court terme) sont versés directement à un fonds et visent à limiter les opérations trop fréquentes et les coûts connexes. À l'exception des fonds du marché monétaire, un fonds peut exiger des frais correspondant à 2 % de la valeur courante des parts lorsque le porteur demande le rachat ou la substitution de ses parts dans les sept jours suivant l'achat de parts ou la substitution précédente des parts d'un autre fonds. Ces montants sont inclus dans l'état des variations de la valeur liquidative.

Devises Une liste des abréviations utilisées dans l'inventaire du portefeuille figure ci-dessous :

AUD – Dollar australien	KRW – Won sud-coréen
BRL – Real brésilien	KZT – Tenge kazakh
CAD – Dollar canadien	MXN – Peso mexicain
CHF – Franc suisse	MYR – Ringgit malais
CLP – Peso chilien	NGN – Naira nigérian
CNH/CNY – Renminbi chinois	NOK – Couronne norvégienne
COP – Peso colombien	NZD – Dollar néo-zélandais
CZK – Couronne tchèque	PEN – Nouveau sol péruvien
DKK – Couronne danoise	PHP – Peso philippin
DOP – Peso dominicain	PLN – Zloty polonais
EGP – Livre égyptienne	PYG – Guarani paraguayen
EUR – Euro	RON – Leu roumain
GBP – Livre sterling	RSD – Dinar serbe
HKD – Dollar de Hong Kong	SEK – Couronne suédoise
HUF – Forint hongrois	SGD – Dollar de Singapour
IDR – Rupiah indonésienne	THB – Baht thaïlandais
ILS – Nouveau shekel israélien	TRY – Nouvelle livre turque
INR – Roupie indienne	TWD – Nouveau dollar taïwanais
JPY – Yen japonais	USD – Dollar américain
KES – Shilling kényan	UYU – Peso uruguayen
	ZAR – Rand sud-africain

Opérations en nature et échanges entre les séries

d'un fonds Les activités d'exploitation et de financement comptabilisées aux tableaux des flux de trésorerie des fonds excluent les opérations hors trésorerie. Les principales différences entre les montants provenant des parts émises et rachetées présentés aux états des variations de la valeur liquidative et aux tableaux des flux de trésorerie concernent les opérations en nature et les échanges entre les séries d'un fonds. De même, les postes « Coût des placements acquis » et « Produit de la vente et à l'échéance de placements » des tableaux des flux de trésorerie excluent ces opérations en nature.

4. Jugements et estimations comptables critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et des estimations comptables les plus importants établis par la direction aux fins de la préparation des états financiers.

Évaluation à la juste valeur des titres non cotés sur un marché actif

Les fonds ont établi des politiques et des procédures de contrôle afin de s'assurer que ces estimations sont bien surveillées, passées en revue de manière indépendante et systématiquement appliquées d'une période à l'autre. Les estimations de la valeur des actifs et des passifs des fonds étaient considérées comme appropriées à la date de clôture.

Les fonds peuvent détenir des instruments financiers non cotés sur des marchés actifs. La note 3 traite des méthodes de la direction concernant les estimations utilisées dans la détermination de la juste valeur.

5. Risque lié aux instruments financiers et gestion du capital

RBC GMA est responsable de la gestion du capital de chaque fonds, qui correspond à la valeur liquidative et se compose principalement des instruments financiers du fonds.

En raison de leurs activités de placement, les fonds sont exposés à divers risques financiers. RBC GMA cherche à réduire au minimum les effets défavorables potentiels de ces risques sur le rendement de chaque fonds en ayant recours à des gestionnaires de portefeuille professionnels chevronnés, en suivant quotidiennement l'évolution des placements de chaque fonds et les événements du marché, en diversifiant le portefeuille de placements selon les contraintes dictées par l'objectif de placement et, dans certains cas, en couvrant périodiquement certains risques au moyen de dérivés. Pour gérer les risques, RBC GMA maintient une structure de gouvernance pour superviser les activités de placement de chaque fonds et surveille la conformité avec la stratégie de placement de chaque fonds, les directives internes ainsi que les règlements sur les valeurs mobilières.

Les grandes perturbations sur les marchés, telles que celles causées par les pandémies, les catastrophes naturelles et environnementales, les guerres et les actes terroristes, peuvent nuire aux marchés locaux et mondiaux et au cours normal des activités sur les marchés. Elles peuvent aussi nuire à la performance du fonds et à la valeur de ses placements.

Le risque lié aux instruments financiers, tel qu'il s'applique à un fonds particulier, est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds. Ces risques comprennent ceux auxquels le fonds est directement exposé ainsi que l'exposition proportionnelle des fonds sous-jacents aux risques, le cas échéant.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend de la possibilité que les placements d'un fonds ne puissent être aisément convertis en trésorerie au besoin. Les fonds sont exposés quotidiennement à des demandes de rachats de parts au comptant. Pour gérer le risque de liquidité, les gestionnaires investissent la plus grande partie de l'actif des fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être liquidés facilement. Conformément aux règlements sur les

valeurs mobilières, au moins 90 % de l'actif de chaque fonds doit être investi dans des placements liquides. En outre, les fonds cherchent à conserver suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour assurer leur liquidité et peuvent emprunter jusqu'à 5 % de leur valeur liquidative pour financer les rachats. Tous les passifs financiers non dérivés, à l'exception des parts rachetables, sont exigibles dans les 90 jours.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'un émetteur ou une contrepartie manque à ses obligations financières et entraîne une perte. La valeur comptable des placements et des autres actifs inscrits aux états de la situation financière d'un fonds représente l'exposition maximale au risque de crédit. Les fonds évaluent le risque de crédit et les pertes de crédit attendues en utilisant la probabilité de défaillance, l'exposition en cas de défaut et la perte en cas de défaut. Pour déterminer s'il existe une perte de crédit attendue, la direction tient compte de l'analyse historique et des informations prospectives. Les autres créances, montants à recevoir des courtiers, trésorerie, marge et dépôts à court terme sont détenus par des contreparties dont la notation est d'au moins BBB-. La direction estime que la probabilité de défaillance de ces instruments est presque nulle, car la capacité des contreparties à s'acquitter de leurs obligations contractuelles à court terme est élevée. Les fonds n'ont donc pas comptabilisé de correction de valeur correspondant au montant des pertes de crédit attendues sur douze mois, car cette dépréciation serait négligeable. La juste valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance tient compte de la solvabilité de l'émetteur. L'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés négociés hors cote correspond au gain latent sur les obligations contractuelles à l'égard de la contrepartie. Pour certains fonds, l'exposition au risque de crédit est atténuée par la participation à un programme de prêts de titres (voir la note 7). RBC GMA surveille quotidiennement l'exposition de chaque fonds au risque de crédit ainsi que les notations des contreparties.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de l'exposition nette à des instruments financiers d'une même catégorie d'actifs, d'une même région ou d'un même secteur d'activité ou segment de marché. Les instruments financiers d'une même catégorie présentent des caractéristiques similaires et peuvent subir de façon similaire l'incidence de changements dans la situation économique ou d'autres conditions.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuation de la juste valeur des placements productifs d'intérêts d'un fonds en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. La valeur des titres à revenu fixe et des titres de créance, comme les obligations, les débentures, les créances hypothécaires et d'autres titres porteurs de revenu, varie selon les taux d'intérêt. En général, la valeur de ces titres augmente si les taux d'intérêt baissent et diminue si les taux d'intérêt montent.

Certains fonds investissent dans des titres de créance, dont certains ont un taux variable lié à un taux interbancaire. Il est possible qu'un changement de taux de référence soit effectué pour ces titres de créance avant que le fonds liquide ses placements. Ce changement, le cas échéant, aura un impact sur la variation de la juste valeur des placements en question et son incidence sur chacun des fonds ne devrait pas être importante.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque de fluctuation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle d'un fonds en raison de la variation des taux de change. La valeur des placements libellés en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle varie selon les fluctuations de celle-ci, par rapport à la valeur de la monnaie dans laquelle le placement est libellé. Lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle diminue par rapport aux monnaies étrangères, la valeur des placements étrangers augmente. À l'inverse, lorsque la valeur de la monnaie fonctionnelle augmente, la valeur des placements étrangers diminue. Le risque de change, tel qu'il est présenté dans les notes annexes – renseignements propres au fonds, correspond à l'exposition d'un fonds aux fluctuations du change monétaires et non monétaires.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque de fluctuation de la valeur des instruments financiers en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers se négociant sur un marché ou un segment de marché.

6. Impôt

Les fonds répondent à la définition de fiducie de fonds communs de placement à capital variable ou de fiducie d'investissement à participation unitaire au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) (la « LIR »). Généralement, les fonds sont assujettis à l'impôt sur le revenu. Cependant, aucun impôt n'est exigible sur le revenu net ou le montant net des gains en capital réalisés qui sont distribués aux porteurs de parts. Comme les fonds ne comptabilisent pas d'impôts sur le résultat, l'économie d'impôts liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été indiquée à titre d'actif d'impôt différé dans les états de la situation financière. Dans le cas des fiducies de fonds communs de placement, l'impôt exigible sur le montant net des gains en capital réalisés est remboursable, selon une formule établie, au rachat de parts des fonds. Les fonds ont l'intention de verser chaque année la totalité du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés aux porteurs de parts pour ne pas être assujettis à l'impôt sur le revenu. Par conséquent, aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée.

Si un fonds ne constitue pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR tout au long d'une année d'imposition, i) il pourrait devoir payer un impôt minimum de remplacement en vertu de la LIR pour l'année en question, ii) il ne serait pas admissible aux remboursements au titre des gains en capital en vertu de la LIR au cours de l'année en question, iii) il pourrait être visé par les règles d'évaluation à la valeur du marché décrites ci-après et iv) il pourrait être visé par un impôt spécial en vertu de la partie XII.2 de la LIR, tel qu'il est décrit ci-après, pour l'année.

Si un fonds n'est pas admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement et que plus de la moitié (calculée selon la juste valeur marchande) de ses parts sont détenues par un ou plusieurs porteurs de parts qui sont considérés comme des « institutions financières » aux fins de certaines règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché contenues dans la LIR, le fonds sera alors lui-même traité comme une institution financière en vertu de ces règles spéciales. Aux termes de ces règles, le fonds devra constater au moins une fois par année à titre de revenu les gains et les pertes accumulés sur certains types de titres de créance et de titres de capitaux propres qu'il détient et sera également assujetti à des règles spéciales relatives à l'inclusion du revenu à l'égard de ces titres. Le revenu découlant d'un tel traitement sera inclus dans les sommes qui seront distribuées aux porteurs de parts. Si plus de la moitié des parts du fonds cessent d'être détenues par des institutions financières, l'année d'imposition du fonds sera réputée prendre fin tout juste

avant ce moment-là et les gains ou les pertes accumulés avant ce moment-là seront réputés avoir été réalisés ou subis par le fonds et seront distribués aux porteurs de parts. Une nouvelle année d'imposition commencera alors pour le fonds et, pour cette année d'imposition et les années d'imposition subséquentes, tant que des institutions financières ne détiendront pas plus de la moitié des parts du fonds, le fonds ne sera pas visé par ces règles spéciales d'évaluation à la valeur du marché.

Si à tout moment au cours d'une année, un fonds, qui n'est pas une fiducie de fonds commun de placement en vertu de la LIR au cours de l'année complète, compte un porteur de parts qui est un « bénéficiaire étranger ou assimilé », le « revenu distribué », au sens de la LIR, du fonds sera assujetti à un impôt spécial au taux de 40 % en vertu de la partie XII.2 de la LIR. Un « bénéficiaire étranger ou assimilé » comprend un non-résident et le « revenu distribué » comprend les gains en capital imposables provenant de la disposition de « biens canadiens imposables » et le revenu provenant d'activités exercées au Canada (qui pourrait comprendre les gains sur certains dérivés). Si un fonds est assujetti à l'impôt en vertu de la partie XII.2 de la LIR, le fonds pourrait faire une distribution en conséquence de laquelle les porteurs de parts qui ne sont pas des bénéficiaires étrangers ou assimilés recevront un crédit d'impôt à l'égard de leur quote-part de l'impôt que le fonds a payé en vertu de la partie XII.2.

Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment pour réduire tout gain en capital futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur vingt ans et portées en diminution des revenus imposables futurs.

Le montant total des distributions pour les parts de série T5 et de série FT5 pour une année pourrait dépasser la partie du revenu et des gains en capital réalisés par le fonds cette année-là qui sont attribuables aux parts de série T5 et de série FT5. L'excédent sera traité comme un remboursement de capital pour le porteur de parts. Un remboursement de capital constitue un remboursement à l'épargnant d'une partie du capital qu'il a investi.

7. Revenu tiré de prêts de titres

Certains fonds prêtent de temps à autre des titres qu'ils détiennent afin de réaliser un revenu supplémentaire. Le revenu tiré du prêt de titres est comptabilisé dans l'état du résultat global. Chaque fonds concerné souscrit à un programme de prêts de titres avec son dépositaire, Fiducie RBC Services aux investisseurs (RBC SI). La valeur de marché globale de l'ensemble des titres prêtés par un fonds ne peut dépasser

Le 30 juin 2024

50 % de son actif. Le fonds reçoit une garantie assortie d'une notation approuvée d'au moins A et couvrant au moins 102 % de la valeur des titres prêtés. En cas de perte liée au crédit ou au marché relativement à la garantie, le fonds reçoit une indemnité versée par RBC SI. Par conséquent, le risque de crédit lié aux prêts de titres est considéré comme minime.

8. Frais d'administration et autres opérations entre parties liées

Gestionnaire et gestionnaire de portefeuille

RBC GMA est une filiale indirecte en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada (la « Banque Royale »). RBC GMA est le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille des fonds. RBC GMA gère les activités quotidiennes des fonds, leur fournit des conseils en placement et des services de gestion de portefeuille et nomme les placeurs pour compte. En contrepartie, les fonds versent des frais de gestion à RBC GMA. Les frais de gestion sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Les fonds ne paient aucuns frais de gestion sur les parts de série O. Les porteurs de parts de série O versent directement des frais négociés à RBC GMA en contrepartie des services de conseils en placement.

Les fonds versent des frais d'administration fixes à RBC GMA. Les frais d'administration fixes sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. En contrepartie, RBC GMA paie certaines charges d'exploitation des fonds. Ces charges comprennent les frais de dépôt réglementaire de documents et d'autres frais liés à l'exploitation quotidienne dont, entre autres, les frais de tenue des registres, les coûts liés à la comptabilité et à l'évaluation des fonds, les droits de garde, les honoraires d'audit et les frais juridiques ainsi que les frais de préparation et de distribution des rapports annuels et intermédiaires, des prospectus, des relevés et de l'information aux porteurs.

En plus des frais d'administration fixes, les fonds paient également certaines charges d'exploitation directement, y compris les frais et charges liés au Comité d'examen indépendant (CEI) des fonds qui ne sont pas liés aux frais annuels, aux frais relatifs aux assemblées et au remboursement des dépenses des membres du CEI, de même que les coûts liés à toute nouvelle exigence gouvernementale ou réglementaire et tous les frais d'emprunt (collectivement, les « autres frais liés au fonds »), ainsi que les taxes (notamment la TPS/TVH). RBC GMA, et non les fonds, assume les frais annuels, les frais relatifs aux assemblées et le remboursement des dépenses des membres du CEI. Les

autres frais des fonds sont répartis proportionnellement entre les séries selon la valeur liquidative relative de chaque série. RBC GMA peut, pour certains exercices et dans certains cas, assumer une partie des charges d'exploitation. La décision d'assumer les charges d'exploitation est réévaluée chaque année et prise au gré de RBC GMA, sans en aviser les porteurs de parts.

Certains fonds peuvent investir dans des parts d'autres fonds gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées (les « fonds sous-jacents »). Un fonds n'investira pas dans des parts d'un fonds sous-jacent s'il est tenu de payer des frais de gestion ou des primes de rendement relativement à cet investissement qui seraient plausiblement un doublement des frais payables par ce fonds sous-jacent pour le même service. Dans la mesure où un fonds investit dans des fonds sous-jacents gérés par RBC GMA ou ses sociétés liées, les frais et les charges payables par ces fonds sous-jacents s'ajoutent à ceux payables par le fonds. Toutefois, un fonds n'investira pas dans un ou plusieurs fonds sous-jacents si les frais de gestion ou les primes de rendement à payer s'ajoutent aux frais payables par le fonds sous-jacent pour obtenir le même service. La participation d'un fonds dans les fonds sous-jacents est présentée dans les notes annexes – renseignements propres au fonds.

RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent recevoir des honoraires ou réaliser des gains dans le cadre de différents services fournis aux fonds ou de différentes opérations effectuées avec ceux-ci, comme des opérations bancaires, de courtage, de prêt de titres, de change ou sur dérivés. RBC GMA ou ses sociétés liées peuvent prélever un pourcentage sur le taux de change lorsque les porteurs de parts procèdent à des échanges de parts entre des séries libellées dans différentes monnaies. Les fonds ont également des comptes bancaires et des autorisations de découvert auprès de la Banque Royale pour lesquels cette dernière peut percevoir des frais. Les sociétés liées à RBC GMA qui fournissent des services aux fonds dans le cours normal de leurs activités, lesquelles sont toutes des filiales en propriété exclusive de la Banque Royale du Canada, sont présentées ci-après.

Sous-conseillers

RBC Global Asset Management (U.S.) Inc. est le sous-conseiller de :

Fonds d'obligations gouvernementales à court terme \$ US RBC

Fonds d'obligations de sociétés à court terme \$ US RBC
(pour le fonds sous-jacent)

Fonds d'obligations de sociétés de catégorie
investissement \$ US RBC

Le 30 juin 2024

Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations de marchés émergents en monnaie locale BlueBay (Canada)*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada) (pour le fonds sous-jacent)	Fonds d'obligations de sociétés de marchés émergents BlueBay*
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé \$ US BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations à rendement élevé de sociétés de marchés émergents BlueBay (Canada)*
Fonds de revenu mensuel américain RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'obligations mondiales convertibles BlueBay (Canada)*
Fonds d'actions américaines de base de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds équilibré RBC (pour une partie du fonds)
Fonds de valeur en actions américaines de sociétés à petite capitalisation RBC	Fonds équilibré mondial RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada) (pour une partie du fonds)	Fonds équilibré Vision RBC (pour une partie du fonds)
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North	Fonds international de croissance de dividendes RBC
RBC Global Asset Management (UK) Limited est le sous-conseiller de :	Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds)
Fonds d'obligations mondiales à court terme RBC (pour une partie du fonds)	Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres européens du fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions européennes RBC
Fonds d'obligations étrangères RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de sociétés européennes à moyenne capitalisation RBC
Fonds d'obligations mondiales \$ US RBC (pour une partie du fonds)	Fonds multistratégique d'actions de marchés émergents RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'obligations mondiales de sociétés RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé RBC (pour une partie du fonds)	Fonds de dividendes de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations de marchés émergents RBC (pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales à revenu mensuel BlueBay*	Fonds d'actions de marchés émergents hors Chine RBC
Fonds d'obligations souveraines mondiales BlueBay (Canada)*	Fonds spécifique d'actions de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions de marchés émergents sans combustibles fossiles Vision RBC
(pour une partie du fonds)	Fonds d'actions de sociétés à petite capitalisation de marchés émergents RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)*	Fonds mondial de croissance de dividendes RBC
(pour une partie du fonds)	Fonds mondial de croissance de dividendes neutre en devises RBC
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions mondiales RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement BlueBay (Canada)*	Fonds d'actions mondiales Vision RBC
(pour une partie du fonds)	Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC
Fonds d'obligations mondiales de sociétés de catégorie investissement \$ US BlueBay (Canada)*	Fonds spécifique d'actions mondiales RBC
(pour une partie du fonds)	Fonds spécifique d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
Fonds d'obligations européennes à rendement élevé BlueBay (Canada)*	Fonds leaders d'actions mondiales RBC
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé BlueBay (Canada)* (pour le fonds sous-jacent)	Fonds leaders d'actions mondiales neutre en devises RBC (pour le fonds sous-jacent)
	Fonds d'obligations alternatives mondiales BlueBay (Canada)* (pour une partie du fonds)

Le 30 juin 2024

Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North
Fonds d'actions mondiales Phillips, Hager & North

* Avant le 1^{er} avril 2023, BlueBay Asset Management LLP était sous-conseiller de ces fonds.

RBC Global Asset Management (Asia) Limited est le sous-conseiller de :

Fonds équilibré RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds équilibré mondial RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds international de croissance de dividendes RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds)
Fonds neutre en devises d'actions internationales RBC (pour le volet titres asiatiques du fonds sous-jacent)
Fonds d'actions asiatiques RBC (pour les fonds sous-jacents)
Fonds d'actions Asie-Pacifique hors Japon RBC
Fonds d'actions chinoises RBC
Fonds d'actions japonaises RBC

Les honoraires versés aux sous-conseillers sont calculés et comptabilisés quotidiennement en pourcentage de la valeur liquidative de chaque série de parts des fonds. Le gestionnaire paie aux sous-conseillers ces honoraires à même les frais de gestion qui lui ont été versés par les fonds.

Fiduciaire

RBC GMA est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province d'Ontario. RBC SI est le fiduciaire des fonds régis par les lois de la province de la Colombie-Britannique. Le fiduciaire détient le titre de propriété à l'égard des biens des fonds pour le compte des porteurs de parts. Le gestionnaire paie des honoraires au fiduciaire à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Placeurs

RBC GMA, Fonds d'investissement Royal Inc., RBC Placements en Direct Inc., RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et PHN GF sont les placeurs principaux des fonds, ou les placeurs de certaines séries de parts des fonds. Les courtiers reçoivent une commission de suivi en fonction de la valeur totale des parts de série A, de série T5, de série T8, de série H et de série D de leurs clients.

Dépositaire

À moins d'indication contraire dans les renseignements propres au fonds, RBC SI est le dépositaire des fonds et en détient l'actif. Le gestionnaire paie à RBC SI des droits de garde à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Agents chargés de la tenue des registres

RBC GMA, RBC SI ou la Banque Royale (ou une combinaison de celles-ci) sont les agents chargés de la tenue des registres des fonds et elles tiennent un registre des porteurs de parts des fonds. Les agents chargés de la tenue des registres traitent également les ordres et établissent les relevés de compte. Le gestionnaire paie des honoraires aux agents chargés de la tenue des registres à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Courtiers

Les fonds ont conclu ou peuvent conclure des ententes de courtage standard aux taux du marché avec des parties liées, telles que RBC Dominion valeurs mobilières Inc., RBC Marchés des Capitaux, SARL, RBC Europe Limited, NBC Securities Inc. et la Banque Royale du Canada.

Agent de prêt de titres

Dans la mesure où un fonds peut conclure des opérations de prêt de titres, RBC SI peut agir à titre d'agent de prêts de titres du fonds. Tout revenu provenant des prêts de titres est divisé entre le fonds et l'agent de prêt de titres.

Administrateur d'hypothèques

La Banque Royale peut gérer les créances hypothécaires pour le compte des fonds. Le gestionnaire paie des honoraires à la Banque Royale à même les frais d'administration fixes qui lui ont été versés par les fonds.

Autres opérations entre parties liées

Conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables, les fonds se sont appuyés sur les instructions permanentes du CEI relativement aux opérations suivantes :

Opérations entre parties liées

- a) les opérations visant des titres de la Banque Royale;
- b) les placements dans les titres d'émetteurs pour lesquels un courtier lié a agi en tant que preneur ferme pendant le placement des titres en question et la période de 60 jours ayant suivi la clôture du placement des titres auprès du public;
- c) les achats d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires auprès d'un courtier lié ou les ventes d'actions, de titres de créance ou de créances hypothécaires à un courtier lié, lorsque le courtier lié a agi à titre de contrepartiste;

Opérations entre fonds

d) les achats de titres détenus par un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA ou les ventes de titres à un autre fonds ou compte de placement géré par RBC GMA.

Les instructions permanentes applicables exigent que les opérations entre parties liées et les opérations entre fonds soient réalisées conformément aux politiques de RBC GMA et que RBC GMA informe le CEI de toute violation importante des instructions permanentes applicables. Conformément aux politiques de RBC GMA, les décisions de placement relatives aux opérations entre parties liées doivent répondre aux critères suivants : i) être prises sans l'influence de la Banque Royale ou de ses sociétés liées et sans tenir compte de facteurs importants pour la Banque Royale ou ses sociétés liées; ii) refléter l'appréciation commerciale faite par le gestionnaire de portefeuille sans considération autre que l'intérêt véritable des fonds; iii) être conformes aux politiques et aux procédures de RBC GMA; iv) donner un résultat juste et raisonnable pour les fonds. Les politiques de RBC GMA exigent en outre que les décisions de placement liées aux opérations entre fonds soient prises dans l'intérêt véritable de chaque fonds.